

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N° 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 180. VOL. VII. — SAMEDI 8 AOUT 1846.
 Bureaux, rue Richelieu 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait de Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu, ex-roi de Hollande, décédé le 25 juillet, à Livourne. — Théâtre. — Visite à la Creche modeste. — Le Pouspouaire, promenade et boquet, en repas simultané. Salle des berceaux; Salle des poupons; Salle des jeux. — Le Balcon-Vain à la cour de Madrid. Une Gravure. — Caualation de la Marine. Une Carte. — Les eaux de Vichy. Vus generale de l'établissement thermal; Strauss. Le grand salon. Les Celestins. Pont de Ris, que l'Allier, route de Vichy à Randan, construit par M. Bouland, ingénieur; La fontaine Romée; Un cabinet de bois. — Le chevalier d'Agure. Nouvelle, par l'abbé d'Olivet. Première partie. — Courrier de Paris. Les élections. Dix-sept Caractères par Cham. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Projet de pont à Brest. Une Gravure. — Rébus.*

Histoire de la Semaine.

Chaque parti est occupé à relever ses morts et à compléter les auxiliaires nouveaux qu'il doit à la fortune électorale. Les pistolets de Joseph Henry, auxquels leur calibre ne semblait guère permettre de se faire entendre à quelque distance, ont cependant en un grand retentissement aux quatre coins de la France. C'est sous l'impression de l'attentat d'un autre Fieschi ou d'un nouvel Alibaud, que maints collèges ont voté et que la majorité s'en est formée. Ce misérable fou, en recourant à un semblant de tentative contre la vie du roi, pour arriver à un suicide qu'il n'osait atteindre par la voie directe, a plus fait pencher la balance que ne l'eût su faire une grosse liste supplémentaire d'électeurs ministériels. Cette surprise est fâcheuse, car, dès qu'on en sera revenu, c'est-à-dire dès que l'instruction de l'affaire de Joseph Henry aura été publiée, on reconnaîtra, dans beaucoup d'arrondissements, qu'on a été sous une impression peu réfléchie, que le mandataire qu'on s'est donné ne représente pas l'opinion de la majorité de l'arrondissement, et cependant on aura fait bail avec lui pour cinq années. Ce désaccord, dû à une méprise, pourra faire perdre à la Chambre nouvelle quelque chose de l'influence qu'il est si désirable qu'elle arrivât à exercer. Du reste, ses propres réflexions et les encouragements de l'histoire sauront peut-être la déterminer à entrer d'elle-même dans la voie où se fit probablement engagée la majorité qui serait sortie de l'urne sans les capsules de Joseph Henry.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, le présent est tout entier à la politique ministérielle. Ses partisans l'ont emporté dans un très-grand nombre de collèges; ses députés sortants ont presque tous vu renouveler leurs mandats, et dans beaucoup d'arrondissements, ses candidats nouveaux ont dépossédé les députés sortants de l'opposition.

À Paris, où la fumée de la détonation du 24 juillet avait eu le temps de se dissiper, les forces respectives des partis sont demeurées ce qu'elles étaient avant la dissolution. L'opposition compte dans les nouveaux élus du département onze partisans, le ministère trois; seulement deux scrutins différends de ceux de 1842 ont compensé leurs résultats. Dans le deuxième arrondissement, les conservateurs ont perdu l'homme le plus distingué sans aucun doute de la portion ministérielle de la députation de la Seine. L'opposition par contre a perdu dans le huitième l'orateur le plus ingénieux, le plus élevé, le plus persuasif de la représentation parisienne. Nul parti n'y a donc gagné; quant à Paris, il aura plus de peine à se défendre contre le reproche que nous ne lui ayons permis pas de lui adresser sans doute, mais qui lui a bien été fait quelquefois, de ne pas savoir partout allier la qualité à la quantité.

COUR DES PAIRS. — Par ordonnance royale du 29 juillet au soir, la cour des pairs a été convoquée pour connaître sans délai d'un attentat commis ce même jour, et procédé

au jugement de son auteur. La première réunion a été fixée à hier vendredi 7. La cour s'est réunie pour instituer une commission d'instruction; elle se rassemblera plus tard pour entendre le rapporteur de cette commission, et pour prononcer sur la mise en accusation.

CURAGE DE LA RADE DE TOULON. — On sait que dans la dernière session, un crédit spécial a été accordé par les chambres pour le curage de la petite rade de Toulon, opération aussi importante que nécessaire, mais fort demandée, mais toujours ajournée jusqu'ici. On en fait l'objet d'une entre-

prise qui sera mise prochainement en adjudication au ministère de la marine. L'approfondissement doit être pratiqué jusqu'à 9 mètres 50 cent. au-dessous des plus basses eaux, c'est-à-dire 11 mètres 50 centimètres, ce qui donnera à la rade près de 11 mètres de profondeur au moment de l'année où la mer y est le moins élevée, et permettra d'y recevoir en tout temps les bâtiments de la plus forte espèce. Nos vaisseaux seront dès lors parfaitement abrités, soit contre la tempête, soit contre l'ennemi. Dans l'état actuel, il est certains points de la rade où un navire de grande dimension peut, à la



(Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu, ex-roi de Hollande, né en 1778, décédé le 25 juillet, à Livourne.)

rigueur, se tenir, et il n'y aura pas à creuser partout dans la même proportion, quoi qu'il en soit, l'exécution de ce grand travail ne s'accomplira pas en moins de six ans, et, pour être terminé dans ce délai, on a calculé qu'il faudra extraire, par jour, 3,200 mètres de vase. Tous les objets qu'on trouvera au fond de l'eau seront considérés comme épaves et donneront droit à l'entrepreneur sur une partie de leur valeur; le reste est dévolu à la caisse des invalides de la marine. Un cautionnement de 500,000 fr. est attaché à cette entreprise qui coûtera à l'Etat environ 10 millions.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉGLISE À PARIS. — Une

loulé d'entrepreneurs et d'architectes se pressent à l'Hôtel de Ville, galerie des ponts et chaussées, pour examiner et étudier les plans et devis que M. Gau, architecte, a dressés par ordre de M. le préfet de la Seine, pour l'érection d'une église placée Bellechasse, à Paris, sous l'invocation de sainte Clotilde, dont l'entreprise sera adjugée le 17.

Sainte-Clotilde aura son chevet du côté de la rue de Grenelle, et son portail du côté du ministère de la guerre, duquel il sera séparé par une place plantée d'arbres avec fontaine jaillissante au milieu.

L'aspect général de cette nouvelle église, sa distribution,

son orientation, ont des rapports frappants avec l'église Sainte-Croix, cathédrale d'Orléans. Cette église aura deux tours, un transept, un chevet, des galeries basses et supérieures, de nombreuses chapelles, de riches balustrades extérieures avec pinacles, rosaces, arcs-boutants. La sacristie sera au couchant. Cette partie nécessaire de toute église est très-heureusement agencée avec l'œuvre capitale. Cette église coûtera au moins dix millions.

Océanie. — Le *China-Mail* avait déjà donné une proclamation de la reine Pomaré, à la suite du combat de Hahane. Cette proclamation se retrouve dans le journal *The Friend of Man*, publié par les missionnaires protestants de l'Océanie; elle est précédée d'une lettre écrite de Papeïti, le 25 février, à ce journal, par un de ces missionnaires. Cette lettre donne des détails très-circumstanciés sur l'affaire qui aurait eu pour les Français des résultats plus déplorable qu'on ne l'a dit. Elle est très-exaltée, et attribue à l'esprit religieux que les missionnaires ont su inspirer aux naturels, l'insuccès de nos marins et de nos soldats.

Le débarquement des Français, dit cette lettre, eut lieu le 7 février, jour du dimanche, au moment où les indigènes étaient réunis au temple. Ils en sortirent, et la vue des agresseurs, dont les armes brillaient au soleil, produisit, dans cette population qui venait de s'élever à Dieu par la prière, le plus saint enthousiasme. On courut aux armes; on se rassembla comme par un mouvement électrique, et l'on fut bientôt en position d'arrêter l'ennemi. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tout le monde se mit sur pied pour la défense commune. Les hommes combattaient au premier rang, tandis que les femmes et les enfants étaient occupés à passer les munitions; ce combat, soutenu par les naturels avec une opiniâtreté et un courage auxquels les assaillants ne s'attendaient pas, mit bientôt en déroute et leur causa une perte considérable. Cent dix Français restèrent morts sur le champ de bataille, tandis que les naturels n'eurent que deux hommes tués. Il est probable que, selon leur coutume, les missionnaires ont exagéré notre défaite.

Mais les Français s'étant embarqués avec les blessés qu'ils avaient pu emporter, le carnage avait cessé, et alors commença pour les indigènes la mission du chrétien. Ils enterrent les morts en leur rendant religieusement honneur. Seulement les cadavres étaient fort nombreux, et ils n'avaient pu prendre toutes les précautions convenables pour l'inhumation, de sorte que, peu de jours après le combat, il sortait des bûches funéraires de telles exhalaisons, qu'on était obligé de s'éloigner à très-grande distance pour n'être point incommodé.

MALTE. — Les journaux de Malte du 25 juillet disent : « L'escadre française, composée de sept vaisseaux et de quatre bâtiments à vapeur, commandée par S. A. R. le vice-amiral prince de Joinville, a paru devant l'île le 18 du courant. M. le contre-amiral sir Curtis donna immédiatement l'ordre au steamer de S. M. *Lucius* de se tenir prêt à partir. A onze heures du matin, le contre-amiral avec le capitaine Tidy et plusieurs officiers de la marine britannique, est monté à bord du *Lucius* et est allé à la rencontre du prince, pour le complimentier.

« A quatre heures et demie du soir, l'escadre française se dirigea vers le port. Le vaisseau amiral salua la ville; le fort Saint-Angelo répondit. Le *Lucius* passa très-près du *Souverain* abaissant le pavillon du contre-amiral Curtis, et le prince, qui était sur le pont, ôta son chapeau. Le vaisseau *Crylan* et le brick *Siren* tirèrent des salves d'artillerie. L'escadre est entrée le lendemain 19 dans le port; elle a débarqué trente malades.

« L'amiral de l'escadre anglaise et le gouverneur de Malte sont absents. »

ANGLETERRE. — Les journaux anglais ont longuement commenté l'attentat des Tuileries. Le *Morning-Advertiser* fait des vœux pour que le ciel permette que Sa Majesté française règne longtemps encore sur un peuple prospère. — Le *Daily-News* attribue les derniers attentats qu'ont lieu contre la personne du roi à des organisations malades, agissant sur de faibles intelligences égarées par d'étourdies sottises et une haineuse vanité. « A l'époque de Marat, dit le *Daily-News*, la secte de ces individus était nombreuse; ce que nous en voyons aujourd'hui n'en est que la lie; elle est représentée par quelques idiots isolés. C'est à peine si notre courroux peut se mêler à notre mépris pour ces reptiles maléfiques. » — Le *Sun*, mal informé et appréciant mal ce crime stupide et isolé, le regarde comme plus odieux encore que le crime de Fieschi et de Lecointe. — Le *Standard*, après quelques réflexions, ajoute : « George III, le meilleur des souverains qu'ait eus l'Angleterre, le grand et excellent monarque qui occupe en ce moment le trône de la Prusse, notre innocente et bien-aimée reine Victoria, ont tous été exposés au même danger, et ont été miraculeusement sauvés comme Louis-Philippe, tandis que la foule des princes indignes s'est traînée ou se traîne au tombeau sans qu'on ait jamais attenté à leur vie. »

Le *Morning Chronicle* regarde le crime de Joseph Henry, d'après les circonstances qui l'ont précédé et suivi, comme l'acte d'un *miserable maniaque*. « La guillotine, ajoute le *Morning Chronicle*, est encore rouge du sang de Lecointe, et cependant cette exécution n'a pas empêché un nouvel assassin de lui succéder. Si notre supposition est exacte, si cet homme est fon, il serait difficile de préciser le mode de punition qui serait le plus efficace à l'égard de tous les assassins à venir, si malheureusement il s'en rencontrait encore, assassins qui ne se rangeront pas dans la catégorie de la folie, nous croyons qu'un mode ignominieux de châtiments avec la détention perpétuelle dans une maison de fous serait plus efficace que l'exécution publique et immédiate, pour empêcher la perpétration du crime. »

« La mort d'un soldat du 7^e régiment de hussards anglais, nommé White, causée par la sauvage et horrible peine du fouet, les tristes et dégoûtants détails de cette exécution, que l'on pourrait appeler le drame d'Housslow,

ont eu un grand retentissement dans la presse anglaise. Néanmoins nous avons lu depuis dans le *Plymouth Journal* : « A Devonport, il a encore été pratiqué deux flagellations brutales contre des soldats; une des victimes de ce rude châtiment s'appelle Higgins, du 55^e régiment. Il avait menacé de lancer ses bottes à la tête de son sergent; on l'avait condamné à 200 coups de fouet. Cet homme n'a pas soufflé pendant l'exécution; néanmoins le chirurgien a été d'avis d'arrêter le supplice au moment où le condamné avait reçu 150 coups sur 200 qui devaient être frappés, déclarant qu'il ne pourrait pas en supporter davantage. Douze hommes au moins ont été forcés de s'éloigner pendant l'exécution, par suite de l'émotion. Un autre soldat nommé Lee a reçu cent coups de fouet; il a subi en outre douze jours d'emprisonnement. »

Le parlement a cru devoir ne pas paraître demeurer indifférent à ces faits en présence des manifestations républicaines qui éclataient de toutes parts. La conversation suivante s'est donc engagée le 31 juillet à la chambre des communes :

« Lord John Russell. Un honorable membre ayant annoncé qu'il proposerait à la Chambre d'abolir la peine du fouet dans l'armée, j'ai soumis la question au duc de Wellington, qui l'examine en ce moment, non dans le but de supprimer cette peine, mais de la régulariser; je pense qu'il conviendrait d'attendre un résultat.

« Le docteur Bowring. Pour ne pas gêner le gouvernement, j'ajournerai la motion, mais je déclare que si la mesure présentée ne me paraît pas satisfaisante, je soumettrai la question à la Chambre avant la fin de la session.

« M. William. Examinera-t-on aussi l'application du fouet dans la marine? »

« Lord John Russell. Je n'ai point parlé de la question aux lords de l'amirauté.

« M. Osborne. J'ai aussi annoncé une motion sur la question, mais je n'insisterai pas pourvu que le commandant en chef de l'armée propose de diminuer le nombre des coups de fouet. »

Ainsi, on le voit, personne ne songe à demander la suppression de cette peine dégradante et barbare. White avait été condamné à recevoir 200 coups de fouet, il est mort au cent-cinquantième; il est donc prouvé qu'un résultat satisfaisant peut être obtenu à ce chiffre. Voilà jusqu'ici toute la portée philanthropique de la proposition.

— Dans la séance des lords du jour, le marquis de Lansdowne, sur une interpellation de lord Montezale, a déclaré que le ministère s'occupait des moyens de subvenir à la nouvelle dette qui menace l'Espagne.

IRLANDE. — Depuis quelque temps des divisions intestines tendaient à séparer les membres de l'association du rappel. La séparation vient d'éclater par un acte positif. C'est le *Globe* qui le rapporte :

« Une rupture entre les membres de l'association était devenue inévitable; elle a eu lieu. M. John O'Connell ayant fait, dans l'association du rappel, une critique amère du journal la *Nation*, qui défend les principes de la force physique, M. Mitchell (éditeur de la *Nation*) a pris la défense du journal. M. Meagher, membre de la *Jeune-Irlande*, a discuté à son tour les principes de M. O'Connell père sur les moyens d'agitation morale et pacifique qui ne doivent pas, suivant M. Meagher, exclure le recours à la force physique en cas de besoin.

« M. J. O'Connell a rappelé l'orateur à l'ordre. (Confusion.) « M. Smith O'Brien. Je dois avouer que je ne vois rien de condamnable dans les discours de M. Meagher, et il me semble que nous ne devons pas agir de manière à faire croire que nous sommes les ennemis de la liberté de discussion.

« M. John O'Connell. M. Meagher vient de soutenir des doctrines diamétralement contraires aux principes votés et aux règles fondamentales de l'association du rappel. Dès ce moment, je considère qu'il ne fait plus partie de l'association du rappel. Si l'association du rappel ne partage pas mon opinion à cet égard, je donne ma démission. Ainsi, que l'assemblée se prononce. (Confusion.)

« M. Smith O'Brien et tous les membres de la *Jeune-Irlande* ne tardent pas à sortir de la salle, déclarant qu'ils cessent de faire partie de la société du rappel.

M. John O'Connell, qui paraît profondément ému, exprime le plus vif regret du parti que M. S. O'Brien et ses amis viennent prendre. « Rien de plus calamiteux pour l'Irlande que la séparation de tant d'hommes de cœur et de talent. Toutefois, ce que je fais, ajoute-t-il, je l'ai fait avec conscience. Je ne puis me faire autre-ment à l'avenir. Je pense pouvoir vous promettre que mon père assistera à cette séance, et qu'il s'efforcera, autant que possible, de cicatriser la blessure que vient de recevoir l'Irlande. »

L'assemblée s'est séparée silencieusement.

BELGIQUE ET HOLLANDE. — Le traité de commerce entre la Belgique et la Hollande a été signé le 29 juillet à la Haye.

RIO DE LA PLATA. — Le *Courrier du Brésil* peint ainsi la situation présente de la ville de Montevideo :

« Montevideo offre actuellement un aspect singulier et plein de contrastes. Il semble qu'après un long siège, cette ville devait être réduite au dernier degré de misère et de découragement. Il n'en est rien. Le commerce y a beaucoup d'activité; le mouvement du port est très-animé, comme l'indique le relevé quotidien qu'en donnent les journaux. Ces journaux, bien imprimés, mieux rédigés encore, professent les doctrines les plus généreuses. Aux portes de la ville est la guerre avec ses brutalités sauvages qui rappellent le moyen âge européen. Au delà, la bienfaisance la plus effrénée s'y produit sous les formes les plus aimables. Des compagnies lyriques et dramatiques donnent des soirées au profit des hôpitaux; une société de dames, organisée depuis longtemps sous la présidence de la femme du général en chef actuel, doña Bernardina Ribera, ne cesse de faire appel à la charité industrielle des dames orientales et des étrangères; quelques bals et quelques réunions brillantes ont eu lieu, et les

journaux de modes de Paris y sont attendus avec une curiosité inquiète. Montevideo a mille éléments de mouvement sympathique avec l'Europe. La civilisation, la colonisation en marche vers le Paraguay, la Bolivie et tout l'intérieur du continent, y a sa première étape. L'Europe s'y trouve aussi en armes, et il est impossible qu'elle la laisse dériver. »

MEXIQUE. — Les dernières nouvelles de ce pays nous apportent des détails sur des événements pressentis depuis plusieurs jours.

Le général Santa-Anna, parti de la Havane avec Almonte, a lancé sur les provinces mexicaines un manifeste d'insurrection. Santa-Anna, dans cet acte, donne des instructions propres à diriger les agitateurs dans leur révolte contre le gouvernement de Barreda.

La suite de ce manifeste, six provinces mexicaines se sont déclarées indépendantes; ces provinces sont Yucatan, 500,000 habitants; Sonora et Sinaloa, 200,000 habitants; Haute-Californie, 150,000 habitants; Tamaulipas, 600,000 habitants; Jalisco (capitale Guadalajara), province fertile et riche. Il y a eu aussi un mouvement à Catcacas.

Pendant que ces événements s'accomplissent au Mexique, le général Paredes se trouvait toujours près de fin del Norte, avec des troupes qui devaient se diriger vers Monterey, et il se préparait à attaquer les forces des Etats-Unis, commandées par le général Taylor.

Si le général Paredes n'a pas le bonheur d'une victoire prompte et importante, il est probable qu'il sera bientôt abandonné par ses soldats; ceux-ci préféreront la gloire facile de se révolter en faveur du nouveau gouvernement de Santa-Anna, au pénible devoir de combattre pour repousser d'abord les ennemis de la patrie.

ESPAGNE. — La conspiration de Pampelune n'avait pas l'importance qu'on a voulu lui attribuer; sur 16 accusés pas un seul n'a été condamné à mort par le conseil de guerre; non-seulement cela démontre que le projet de conspiration n'était pas bien sérieux, mais cela prouve aussi, nous aimons à le reconnaître, que l'administration actuelle n'a pas souffert de sang. Sous Gonzales-Bravo et sous Narvaez, coupable ou non, tout accusé de conspiration était impitoyablement fusillé, sans jugement ou après un simulacre de jugement.

— La candidature du duc de Cadix à la main de la jeune reine, sa cousine, acquiert des chances sérieuses, s'il faut en croire les nouvelles de Madrid du 26.

— Une discussion qui s'envenime de jour en jour s'est élevée entre les cabinets de Madrid et de Lisbonne au sujet des réfugiés espagnols, qui trouvent non-seulement en Portugal asile et protection, mais toutes les facilités désirables pour exécuter des tentatives contre le gouvernement de la reine Isabelle. Refuser l'extradition de proscrits qui se sont volontairement réfugiés sur le territoire portugais ou ont eu la chance d'y être poussés par la tempête, c'est en droit et en devoir pour les ministres de dona Maria. Mais c'est violer le droit des gens et ouvrir au gouvernement espagnol une légitime cause belli que permettre à ces réfugiés de former sur la frontière des rassemblements menaçants. L'Espagne pourra tout loïn ses exigences en demandant l'extradition des prétex que beaucoup de réfugiés étant militaires, ils doivent être considérés comme déserteurs. Le Portugal, de son côté, porte la protection jusqu'à la connivence. On assure, au reste, que l'Angleterre croit qu'il est de son intérêt de brouiller les deux gouvernements péninsulaires, et que c'est lord Howard de Walden qui excite le cabinet portugais à résister à ce qu'il y a de juste dans les demandes de l'Espagne.

« Le *Parlam publico*, du 26 juillet, donne la nouvelle suivante : « Il paraît aujourd'hui hors de doute qu'il a été ordonné de former une ligne d'observation sur la frontière du Portugal, composée de quatre divisions, l'une sur la limite de l'Andalousie, de 8,000 hommes; la seconde, de 4,000 hommes sur celle de l'Estramadure; la troisième, de 9,000 hommes, sur les confins de la Castille, et la quatrième de 9,000 hommes sur ceux de la Galice. La première, commandée par M. Chely, sera cantonnée au Cerro; la deuxième, sous les ordres de M. Norzagaray, stationnera à Badajoz; la troisième à Ciudad-Rodrigo et à Salamanca, aura pour chef M. le baron de Soler, et la quatrième, résidant à Orense, M. Villanaga.

PORTUGAL. — Le pays semble toujours sous la menace d'une crise. On a pensé à la conjurer en modifiant le ministère. Le nouveau cabinet est ainsi composé :

Le duc de Palmella, président du conseil et ministre de l'intérieur; le vicomte Sa da Bandeira, ministre de la guerre; le comte de Lavradio, ministre des affaires étrangères; M. Aguiar, ministre de la justice; M. Julio Gomes, ministre des finances; M. Mousinho, ministre de la marine.

Le vicomte Sa da Bandeira représente les septembristes, qui ne se tiennent pas pour satisfaits par cette nomination.

La reine doña Maria est accouchée le 25 juillet d'un enfant. Le même jour, Ibrahim-Pacha est débarqué à Lisbonne, et a assisté au *Te Deum* chanté à la cathédrale pour l'heureux délivrance de la reine.

ETATS POSTHUMES. — On lit dans la *Gazette de Mili* : « Le premier courrier d'Italie doit nous apprendre la nomination définitive du cardinal Gizzi, aux fonctions de secrétaire d'Etat. C'était, il y a quelques jours, une affaire réglée. La place de secrétaire d'Etat de l'intérieur, créée par Grégoire XVI, sera supprimée comme pouvant nuire à l'unité de direction. Le seul ministre du pape aura sous ses ordres quatre substituts ou sous-secrétaires d'Etat.

— Plusieurs journaux suisses annoncent que M. Malter, lieutenant-colonel du 2^e régiment suisse en garnison à Forli (Etats-Romains), a été frappé mortellement d'une balle entre luit et neuf heures du soir. On a trouvé à quelques pas de lui un pistolet. L'assassin n'a pas été arrêté. On désespérait de la vie de M. Malter.

ROYAUME DES DEUX-SICILES. — Le *Journal des Deux-Siciles* publie un décret royal portant que les commissions supérieures pour les délits d'Etat, instituées le 24 mai 1820 sont abolies. Cette suppression des commissions militaires fait naître l'espoir que l'heure de l'amnistie ne tardera pas à son-

ner pour les Napoléoniens, comme elle est arrivée déjà pour les Romains.

ÉGYPTÉ. — La confiance de Méhémet-Ali dans la force de son gouvernement est telle, qu'il n'a délégué personne à l'autorité supérieure au partant pour Constantinople. Il a répondu à ceux qui le sollicitaient d'attendre pour accomplir son voyage le retour d'Ibrahim-Pacha : « Mon nom et celui de mon fils sont une autorité toujours présente. » — Suivant une version qui a trouvé de l'écho le principal motif qui aurait déterminé le vice-roi à se rendre à Constantinople serait le désir de faire changer l'ordre de succession, et d'obtenir que le gouvernement d'Égypte passât à son second fils Abbas-Pacha, qui est en ce moment à la tête des affaires. C'est le dimanche 19 ou le lundi 20 juillet que le vice-roi était attendu à Constantinople, et les honneurs qu'on lui destinait prouvent assez qu'on n'a point rêné à faire de lui un pacha tout comme un autre, selon le désir exprimé en 1810. Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Constantinople* du 16 : « On prépare au vice-roi d'Égypte la réception la plus brillante : le palais de l'ex-sérasker Hiza-Pacha, situé à Téchérâz, sur le Bosphore, qui lui a été assigné pour sa résidence pendant son séjour dans la capitale, a été décoré avec beaucoup de luxe ; plusieurs officiers supérieurs pris dans les différentes armées ont été désignés pour lui servir d'aides de camp et un piquet de sous-officiers de la garde sarda mis à ses ordres comme plantons. Son Excellence Muzalon Bey, ministre de la justice et capoukân du vice-roi, est parti lundi sur un bateau à vapeur du gouvernement pour aller à sa rencontre, à Rhodes, et l'on assure que S. A. le grand amiral et Son Excellence Rêchid-Pacha doivent partir samedi pour aller l'attendre aux Dardanelles. »

NÉCROLOGIE. — Le comte de Saint-Leu, le frère de Napoléon, Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande, est mort le 25 juillet à Livourne. Frappé subitement le 24 au matin d'un coup d'apoplexie, il est tombé dans un assoupissement léthargique, et s'est éteint le 25 de bonne heure sans crise, sans convulsion. Il était âgé de soixante-huit ans.

Atteint de paralysie depuis plusieurs années, il menait une vie très-retraite, et supportait avec une rare dignité les vicissitudes de la fortune. Il n'avait auprès de lui, au moment de sa mort, qu'un jeune homme qu'il avait élevé et qui ne l'avait jamais quitté. Le seul fils qui lui restait, le prince Louis, après s'être évadé du château de Ham, dans l'espoir d'arriver à temps pour recueillir ses dernières volontés, a été forcé de demeurer à Londres, par le refus du gouvernement toscain de le laisser aller à Livourne fermer les yeux de son père.

Un courrier à cet effet expédié à Florence au prince de Montfort, l'ex-roi de Westphalie, le jeune prince et aujourd'hui le seul survivant des frères de Napoléon.

Louis Bonaparte était né à Ajaccio, le 2 septembre 1778. Il vint jeune en France, embrassa la carrière militaire, fit plusieurs campagnes sous les ordres de Napoléon, et obtint le grade de général de brigade. En 1802, il épousa Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine. Il fut nommé successivement conseiller d'État, général de division, et grand comte d'Empire 1804. Pourvu en 1805 du gouvernement général du Piémont, il le quitta bientôt pour prendre le commandement de l'armée du Nord en Hollande, dont il fut nommé roi en 1806. Les Hollandais ont conservé la mémoire de ce règne paternel, où le roi Louis se fit chrétien de tous ses sujets. Géométrant une dissidence entre Napoléon et lui le détermina à s'aligner et à rentrer dans la vie privée. Sa douceur, sa bienfaisance, lui ont mérité jusqu'aux éloges de ses ennemis politiques.

Dans sa retraite Louis Bonaparte cultivait les lettres. — Il laisse une fortune peu considérable. On ignore encore quelles sont ses dispositions testamentaires.

— M. Théodore Fix, auteur d'un grand nombre de travaux sur l'économie politique, est mort subitement à l'âge de quarante-six ans.

Théâtres.

PORTE-SAINT-MARTIN. — *Le Docteur Noir*, drame en sept actes, par MM. Annet Bourgeois et Dumanoy. — **VARIÉTÉS.**

— *Un Domestique pour tout faire*, vaudeville. — **GAITÉ.**

Le Fils d'une grande Dame, drame en trois actes.

Au moment de dérouler le tableau des événements de ce grand drame, laissez-nous faire deux lignes de biographie à propos de notre personnage. Avant d'être le docteur Noir, c'était tout simplement Fabien le mulâtre, l'un des esclaves du plus riche colon de Bourbon, le marquis de la Reynie. Une belle action valut à Fabien son affranchissement ; au risque de sa vie, il avait sauvé celle de son maître ; c'est alors, qu'entré au service d'un médecin de la colonie, il parvint, comme on dit, à lui dérober le secret de son art et finit par héritier de son talent et de sa clientèle.

Lorsque la pièce commence, Fabien est, de l'avis de tous, le plus habile et le plus célèbre médecin de l'île de Bourbon. Au milieu de la terrible épidémie qui, dans le moment présent, ravage la colonie, on cite de Fabien dix cures merveilleuses, deux actes d'un courage héroïque ; mais il a beau réunir la science de Barthez et le bouillonnement de Belluc, comment triompher les sont-ils invincibles. Fabien, dont la présence est si souvent réclamée à l'échec des malades, se voit repoussé de tous les salons. Cependant, voici qu'on annonce tout à coup sa présence clandestine chez madame de la Reynie. Cette marquisette est indignée. « Qu'on le chasse ! » s'écrie-t-elle ; mais l'épidémie, en délaçant, épargne à Fabien un nouvel affront. Pauline, la fille de la marquise, tombe et s'évanouit au milieu du salon, atteinte par la contagion. Le docteur Noir reste pour la soigner.

Combien d'amours sont nés et ont grandi à l'ombre d'une convalescence, et celle de Pauline a été longue. Les yeux de la belle érolée ont fait un grand ravage dans le cœur de Fa-

bien, et c'est à son tour d'être malade. Mille obstacles séparent et doivent séparer la blanche jeune fille du mulâtre Fabien ; nous n'en citerons qu'un : le mariage de Pauline est arrêté ; c'est son cousin le chevalier de Sainte-Luce qu'elle épousera. Fidèle jusqu'à la dernière extrémité à sa vocation de sauveur, Fabien vient de sauver la vie à son rival en le débarrassant de la poursuite d'une reptile, et le chevalier, reconnaissant, l'invite à la noce. « O rage ! ô désespoir ! » s'écrie le docteur Noir qui sourit à l'idée d'une vengeance épouvantable.

Il faut donner place ici à l'épisode, assez peu intéressant d'ailleurs, d'une jeune noire, éprise de *Petit-Blanc*, et qui l'épouse sous les auspices de mademoiselle de la Reynie. C'est sous couleur de l'entretenir de cet intéressant sujet que Fabien attire Pauline au bord de la mer, sur un rocher solitaire, battu des vents et des vagues, et pour y jouer la scène du menfil Okiltirine dans *L'Antiquaire*. La mer mêle sa voix menaçante à la déclaration d'amour du mulâtre. « Je vous adore, Pauline, et la mer monte, comprenez-vous ? » La réponse de Pauline forme périphrase. « Tu m'aimes, dis-tu, et rien ne peut nous préserver de la mort, eh bien ! j'avouerai un secret qu'aucune puissance ne m'eût arraché avant ce moment fatal, et moi aussi, Fabien, je t'aime ! » Et la mer grandit toujours, et la mer monte, et le rideau baisse.

Les amants surmènent, on s'en doute, et le quatrième acte se passe en cérémonies nuptiales et préparatifs de départ. Pauline, sauvée des vains, épouse secrètement Fabien et s'embarque pour la France, où sa mère l'attend. Le chevalier Sainte-Luce et le docteur Noir sont ses compagnons de voyage. Ce rapprochement invraisemblable était nécessaire pour amener dans l'acte suivant une situation très-pathétique et très-forte ; la voici : Pauline, rendue chez sa mère, à Paris, s'abstient à lui cacher son mariage ; et Fabien, pour mieux déguiser la position, se résigne aux fonctions de valet. En fait d'humiliations, on ne lui épargne que celle de la livrée. Les mépris et les outrages, il dévore tout en silence, jusqu'à un moment d'un grand éclat. Sainte-Luce n'a pas abandonné ses prétentions à la main de Pauline ; toute la famille est impatiente d'une conclusion ; c'est alors que la jeune femme, possédée à bout par cette obstination et aussi par les insultes qu'elle voit prodiguer à Fabien, se décide résolument à un aveu qui devient la cause d'une multitude de malheurs. L'orgueil de caste est inflexible ; il inspire à la vieille marquisette les déterminations les plus furieuses. Pauline est enfermée dans un couvent, et on jette Fabien dans les oubliettes de la Bastille. C'est ici que le mélodrame reprend la liberté de ses allures et appelle la révolution française au secours de son docteur Noir persécuté. Pour délivrer Fabien il fallut 1789 et la prise de la Bastille ; mais la Bastille a été emportée trop tard. En perdant Pauline, Fabien a perdu la tête ; il est fou. A ces infortunés époux il faut quatre ans pour se retrouver, et Fabien ne retrouve Pauline que pour mourir. On se doute que sa mort ressemble beaucoup à sa vie, par le côté des sacrifices. Des furieux poursuivaient Pauline comme arisocratrice ; elle était au moment d'être massacrée, lorsque ses cris vont retentir dans le cœur du pauvre insensé la fibre des souvenirs ; il s'empresse, il accourt et reçoit en pleine poitrine le coup destiné à sa femme. Avant d'expirer, il la reconnaît, la nomme, la presse dans ses bras et lui sauve la vie une seconde fois.

Tel est ce drame dont nous n'avons présenté que la squelette. Le mécanisme en est-il ingénieux, les rouages habilement disposés, l'ouvrage a-t-il de l'éclat et de la solidité ? A cet égard, nous comptons la diversité des opinions, et que l'on dise oui et non. Quant au succès, il est incontestable ; et, comme toujours, M. Frédéric Lemaître peut en réclamer la meilleure part. Il faut bien reconnaître que ce docteur Noir, ballotté d'un bout de la pièce à l'autre dans une situation comique, donne un peu trop dans le guimé de la vertu, et que ses belles qualités ne sont pas exemptes de quelque déclamation et boursoufflement ; mais ce sont précisément ces passages scabreux et difficiles que l'étonnant comédien franchit avec le plus d'aisance ; son jeu a des surprises triomphantes. Ce n'est pas le personnage qu'il représente qui se trouve fait pour le drame ; mais il l'arrange et adapte le drame à l'usage du rôle qu'il y a pris. Il est vrai que pour ces fautes de procéder, les réminiscences servent beaucoup. Combien de blancs ne nous a-t-il pas ressuscités sous le masque de ce docteur Noir ? Parfois n'était-ce pas un peu et même beaucoup Buy-Blas, Kean et Michel Brémont indignonnés ? Les autres acteurs, et mademoiselle Clarisse Miry principalement, l'ont fort bien secondé, et la pièce qui, aux premiers jours, se ressentait encore des incertitudes de la répétition et des nombreux remaniements qu'elle a subis, marche aujourd'hui avec assurance vers un succès de cent représentations.

Le Domestique pour tout faire, des Variétés, est la traduction de la vignette à la mode. Dame Catherine arrive, montée sur sa bonne jument la Grise, avec un beau brin de garçon en croupe. Dame Catherine est la maîtresse, ce petit joufflu sera le valet. Pas si valet, ne nous y fions point ! Ce domestique pour tout faire est un domestique pour rire qui se dissimule sous un déguisement galant, bouquet de roses au sein, regard de rufians à la hontonneuse ; on le trouve à la Némorin cache encore un rusé Normand. Voilà un vaillançois qui en renoutrait à plus d'un Frontin. Il supplante un rival, fait retrouver à Catherine une fortune perdue et renoue à ses amours une jeune fille que son père allait sacrifier. Après moi, Hubert s'en va comme il était venu, juché sur la Grise avec sa belle meunière en croupe, et sur l'air connu de : *Gai, gai, marié*, nous. Mademoiselle Judith prête du charme à cette pastorale comique.

La pastorate donnée à la Gaieté (*Le Fils d'une grande Dame*) nous a paru moins réussissante. C'est l'histoire de Balenbert et de madame de Terzin, mise en scène pour les péchés des spectateurs. Abandonné par sa mère dans son enfance, un jeune homme a été adopté par un paysan. Au premier acte, il s'appelle Michel Godivet et chante des couplets filiaux ; au second, il soupire pour Lucette et découvre que Michel n'est point son vrai nom ; au troisième acte sa mère

le reconnaît ; mais il se refuse à cette réhabilitation tardive. Cependant comme il s'agit d'un marquisat et de plusieurs millions, M. Michel Godivet prête les mains à la reconnaissance filiale et finale. Pas si Godivet !

Visite à la Crèche modèle.

M. Jules Delbruck publiera, dans quelques jours, à la librairie de M. Paulin, un charmant volume destiné à populariser l'établissement des crèches. Quelques pages extraites de l'ouvrage donneront une idée du sentiment et de la grâce que M. Delbruck a su répandre sur un sujet qui sollicite d'ailleurs facilement toutes les bonnes inspirations du cœur.

... Venez, entrons par le jardin on le parterre si vous aimez mieux, car, à l'exception de quelques arbres pour l'ombrage et de quelques arbustes toujours verts, nous ne voyons ici que des fleurs. Tout en respirant et enivant partout de rosée, remarquons que la crèche, circonstance heureuse, reçoit les premiers rayons du soleil levant. Une pente adoucie nous a conduits à la porte de la salle de jeux. Entrons-y ; nous ne voyons ici ni berceaux, ni lits de camp, et à quoi bon, vraiment ! Quelle vie, quelle agitation, quelle joie, quel tintamarre ! Pres de soixante enfants sont là réunis, dont l'expansive gaieté déridait le front le plus assourdi. Ici, un groupe de poupons, sous la direction d'une jeune voisine de trois ans, envoyée par la salle d'asile confiée, traîne, ou plutôt pousse en avant en s'appuyant dessus, un chariot bien rembourré dans lequel se débattaient de tout jeunes nourrissons. Un détachement les accompagne d'un pas grave et cherchant son équilibre, précédé de deux trompettes (*harmonica*) et d'un petit lutin de porte-drapeau âgé de vingt mois, plus fier de ses fonctions que nos gigantesques tambours-majors. Plus loin, dans cette encoignure, et près d'une palissade en filet, sont groupés de petits travailleurs absorbés dans leur besogne ; ils distribuent grain à grain le manger aux habitants de la volière. Voyez, comme ils ont conscience de la bonne œuvre qu'ils accomplissent de donner la soupe aux bons petits oiseaux. Tout près de nous, assis sur ces tapis de feutre et occupant le centre d'un ovale en filets, d'autres suivent du regard et du geste (ils ne peuvent pas marcher encore) l'incense troupe qui défile devant eux ; et, voyez, ils s'associent par la pensée à ce mouvement, et presque tous frappent d'un petit martelet une rangée de timbres, dont les notes, à ce qu'il semble, correspondent à celles des trompettes. C'est l'accord parfait, *do, mi, sol*. — Allons voir, l'autre extrémité, ces infortunés manouvriers, qui atteignent avec plus d'abandonnement qu'il n'y a lieu à supposer pendant la nuit dorment, — comme toujours, — et qu'il s'agit cependant de déménager dans des tonneaux à rouleaux poussés à dix et douze, et non sans faire claquer les fûts, je vous prie de le croire.

Partout, vous le voyez, des occupations actives et souvent renouvelées par l'esprit ingénieux des dames inspectrices, qui en éveil tout leur petit peuple et ne lui laissent pas un instant d'oisiveté et d'ennui ; les groupes qui se forment et se reforment, alternent de l'une à l'autre, toujours épressés, et c'est à peine si, un milieu du babillage et des premiers bégaiements des niais mêlés aux notes sonores des timbres et harmonicas à tierces ; c'est à peine, dis-je, si on distingue le vil gazouillement des oiseaux, qui luttent de joie et d'activité avec leurs compagnons naturels, les petits enfants du bon Dieu.

Entrons maintenant à droite, dans la salle aux lits de camp ; c'est la salle des poupons. Il faut avoir un on, Monsieur, pour faire partie de cette dixième division !

Ici, tout est bien plus calme ; on y joue très-peu comme vous le voyez ; on y dort à de rares intervalles le jour ; mais, par exemple, on y fait six repas joyeux et on n'oublie pas le compagne.

Ces deux rangées de lits de camp diffèrent quelque peu, vous vous en apercevrez, de ceux que nous trouvons dans nos corps de garde. La forme d'abord en est plus gracieuse ; vous retrouvez là, comme partout à la crèche, la ligne courte substituée autant que possible à la ligne droite, le contour arrondi substitué à l'arête vive. Une simple toile en été, une étoffe de feutre en hiver, forment le fond molle de chacune de ces couchettes ; des filets à mailles serrées séparent les enfants et évitent tout contact immédiat pendant le sommeil. Vous retrouveriez dans ces lits de camp, que nous appellerons désormais du nom moins soldatesque de lits de repos, toutes les conditions de santé et bien-être. Aussi, du reste, sont-ils rarement occupés le jour, si ce n'est après le repas principal, ou une bonne moitié de la population fait sieste d'une heure. En ce moment-là, quelques cochettes seulement sont occupées par des enfants dont les parents ont traité l'ardeur, et qu'on vient d'apporter tout endormis de la salle de jeux.

Mais déjà vos regards sont ailleurs. Cette table, longue, étroite, formant l'S six fois répété, — ou douze fois le fer à cheval, — vous frappe par sa forme et par sa disposition. C'est la table de nos festins. Là, dans l'intérieur de chaque fer à cheval, se placent, à l'heure des repas, toutes les berceuses et toutes les jeunes nourrices de la salle d'asile ; et, lorsque les soixante enfants, ayant pris séance sur les stalles des banquettes posées devant la table sur toute la longueur, ont tous été groupés par escouades de cinq ou six, vous verriez un curieux et charmant spectacle. Chaque berceuse, chaque nourrice, avec sur son groupe, dont elle n'est séparée que par la largeur de la table, et chacune, ayant devant elle une soupère à plusieurs compartiments et plusieurs cuillers, donne la leçon à sa petite famille. Quelle joie pour eux de manger tous ensemble, et quel apprêtissant cliquetis de cuillers vous entendriez là ! C'est, à coup sûr, un des moments les plus intéressants et les plus gais de la journée, et vous savez si, au contraire, c'était un concert de cris et de larmes à la crèche X ou Y, quand les cinq ber-

ceuses donnaient la pàtee à cinq privilégiés, en présence de vingt ou trente affamés...

Les berceuses chantent, à quatre voix, une belle prière dont nous parlerons. Approchons-nous de ces mirraux qui jouent à leurs pieds, dans un des demi-cercles de la table aux festins. Ces enfants nous les retrouverons souvent ici, soit bazarrière accidentelle, soit défaut de tempérament, soit destituée, ils n'aiment pas la foule, ils n'aiment pas le bruit. En moins d'une heure ils demandent à quitter la salle des jeux pour venir chouchouiller le calme, presque la solitude. Ils ne sont pas inactifs cependant; ils travaillent aussi; ils étudient la gamme des couleurs; peut-être allez-vous sourire quand vous aurez vu ces boules en bois enivoir de couleurs variés dont ils font le triage avec une attention solennelle. Ici les petits paniers rouges; là les petits paniers blancs; plus loin les jaunes et les bleus; mon Dieu oui, c'est aussi simple que cela; et cependant ils y trouvent, les chers enfants, un tel intérêt que notre présence ne les distrairait pas. Mais aussi le premier de chaque groupe qui aura accompli son œuvre sans erreur, sera placé là sur ce petit fauteuil d'honneur, et la berceuse le montrera comme un modèle à imiter, — et la dame inspectrice l'embrassera le premier. — Je crois que vous auriez bien envie d'en faire autant.

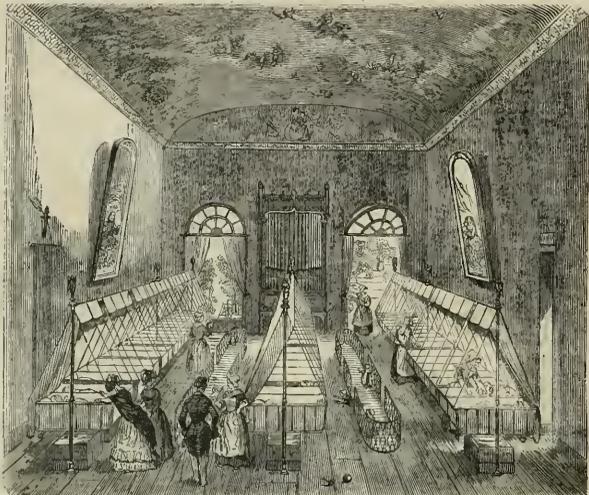
Quittons la salle aux lits de camp; tout y est calme. Traversons de nouveau, — sans regarder, car nous nous y arrê-



(Crèches Saint-Gerrais et Sainte-Geneviève. La Poupinière. Promenade et becquée, ou repas, simultané.)

terions, — la salle de jeux, et entrons à gauche, dans la véritable crèche, dans la salle aux berceaux. Nous n'y trouverons aucun enfant d'un an; il n'y a ici que des nourrissons, mais nous en verrons en revanche d'à peine âgés de quelques jours.

Nous y voilà; même silence, même absence de cris que dans la salle des poupons. Quelques petits aversissements, de temps à autre; quelques hochets agités ou lancés à terre, c'est tout ce qu'on y entendrait si le chant des berceuses ou le chant des rossignols nous permettait de l'entendre. Pres de quatre-vingts berceaux-hamacs, ceux-ci réunis en plus ou moins grand nombre, ceux-là isolés, y sont disposés sur trois rangées; mais la plupart de ces berceaux sont vides. Le sommeil de jour n'est plus qu'une exception à la crèche, on s'y amuse tant et les nuits sont si bonnes et si calmes! Quelques-uns de nos nourrissons jouent dans la salle de jeux, dans les chariots ou sur les tapis; d'autres s'exercent déjà à essayer leurs premiers pas dans une petite galerie à filets, dont quelques poupons choisis à cet effet leur enseignent l'usage. Une berceuse voiture douze autres enfants à la fois dans le jardin. Sur les chaises basses, vous voyez des mères donnant le sein, des berceuses allaitant au biberon et faisant quelques toilettes; et, la nuit venue, quand ils auront alterné des genoux de leur mère au jardin, de la salle de jeux à la toilette, du loquet à la double galerie; lorsque tous auront été placés



(Crèche modèle. — Salle des berceaux (nourrissons).



(Crèche modèle. — Salle des poupons (1 à 2 ans).

dans leur berceau, lorsque l'inspectrice aura commencé sur l'orgue-méridien la prière du soir, à l'heure où les oiseaux de la volière mettent la tête sous leur aile, vous verriez nos enfants tous ensemble après quelques minutes de berceement simultané s'endormir paisiblement, s'endormir comme les oiseaux de la volière, pour se réveiller comme eux aux premières heures du jour.

Vous admirez cette sollicitude vive, affectueuse, incessante, vraiment maternelle que déploient les berceuses, et qui contribue si puissamment à amener ce résultat, d'entendre si peu de pleurs à la crèche. Je lis sur vos lèvres cette question: « Comment ne se lassent-elles pas, tandis que dans nos familles la mère la plus dévouée à ses moments de fatigue et d'abattement? » La réponse est bien simple. Nos berceuses alternent de la crèche à l'ouvroir, de la crèche à la cuisine, de la crèche à la buanderie, de la crèche au jardin, si bien que chaque fois qu'elles reviennent auprès de leurs petits élèves pour y passer quelques heures, elles ont l'esprit rafraîchi, le cœur dispos, l'affection revivifiée par cette courte absence, et, leur, vous vous apercevez à leur empressement qu'il leur tardait de venir inspecter et caresser leur jeune famille. Aussi leur tristesse n'est-elle jamais émue. Ces quelques heures passées à la crèche sont pour elles des heures de joie, et c'est beaucoup dire, cependant, car si nous les suivions dans leurs courtes séances de jardinage, de couture, de lecture, etc., vous verriez comme on y babille, et comme le travail s'y fait avec ardeur!

Je n'ai pas besoin d'appeler votre attention sur ce magni-

fique tableau donné par la reine et représentant Jésus appartenant à lui et embrassant les petits enfants. Vous avez vu aussi le portrait du jeune héritier du trône, qui vient quelquefois visiter notre crèche; vos regards ont embrassé cet ensemble, cette harmonie de couleurs qui règne sur l'ameublement, les

gua tous ces trésors, en contemplant cette divine et souriante image du Christ aux enfants.

Nous partons. Avant de quitter le jardin vous remarquerez que notre crèche n'est qu'une partie d'un établissement qui réunit crèche, asile, école communale, ouvroir et retraite pour

la vieillesse. Ce signe de tête me dit que vous entrevoiez les avantages de tout genre qui résultent d'un pareil rapprochement. Un seul foyer, une seule conduite d'eau et de gaz, deux calorifères, une seule cuisine, et la facilité extrême de trouver dans l'une de ces institutions de femmes, d'enfants et de vieillards, le personnel convenable pour toutes les autres, vous avez compris tout cela: Ainsi, par exemple, l'asile envoie chaque jour à la crèche douze enfants par heure, ce qui fait que chaque enfant de l'asile, qui en renferme trois cents, revient en moyenne tous les deux jours passer une heure à la crèche. Admettons, si vous le voulez, pour faire la part aux circonstances imprévues, que ce soit une heure par jour pour chaque enfant, ce n'est toujours là qu'une récréation très-élevée, ou une récompense, en même temps que c'est un précieux apprentissage d'éducation mutuelle. La chaîne des âges, ainsi, ne se trouve plus interrompue.

Mais ce n'est pas ici le lieu de s'arrêter à l'examen de diverses parties de cet asile général. Ce que nous voulions voir aujourd'hui, dans une rapide visite, c'était la crèche, la crèche-modèle. Maintenant nous pourrions à loisir reprendre un à un chaque détail, après avoir toutefois passé en revue les neuf crèches existant à Paris, à la fin de juillet 1846.

JULES DELBRUCK.



(Crèche modèle. — Salle des jeux.

couchettes, les costumes des berceuses, les tentures; vous y reconnaissiez l'intervention des dames. Rien n'a été oublié, vous le voyez, et si les sens encore vierges de l'enfance sont satisfaits, si rien ne choque ses yeux et son oreille, sa jeune âme aussi s'ouvre facilement à l'amour de Dieu qui lui prodri-

Un Baise-Main à la cour de Madrid.

Le 25 juillet a eu lieu, avec le cérémonial ordinaire, le baise-main royal à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la reine-mère. L'affluence était aussi brillante que nombreuse, malgré les chaleurs excessives. Tout le monde a vu avec plaisir que la reine paraissait jouir d'une excellente santé, ajoute le *Journal des Débats*, auquel nous empruntons cette nouvelle.

Pluie dit que la coutume de baiser la main est de celles dont on ignore l'origine. Dans l'Iomère, le vieux Priam baise la main d'Achille. A Rome, les tribuns, les consuls, les dictateurs, donnaient leur main à baiser à leurs inférieurs. Sous les empereurs, les grands et les dignitaires seuls étaient admis à l'honneur de baiser la main du prince, tandis que le reste du peuple, ou touchait seulement son manteau, ou même saluait de loin en portant la main à sa bouche.

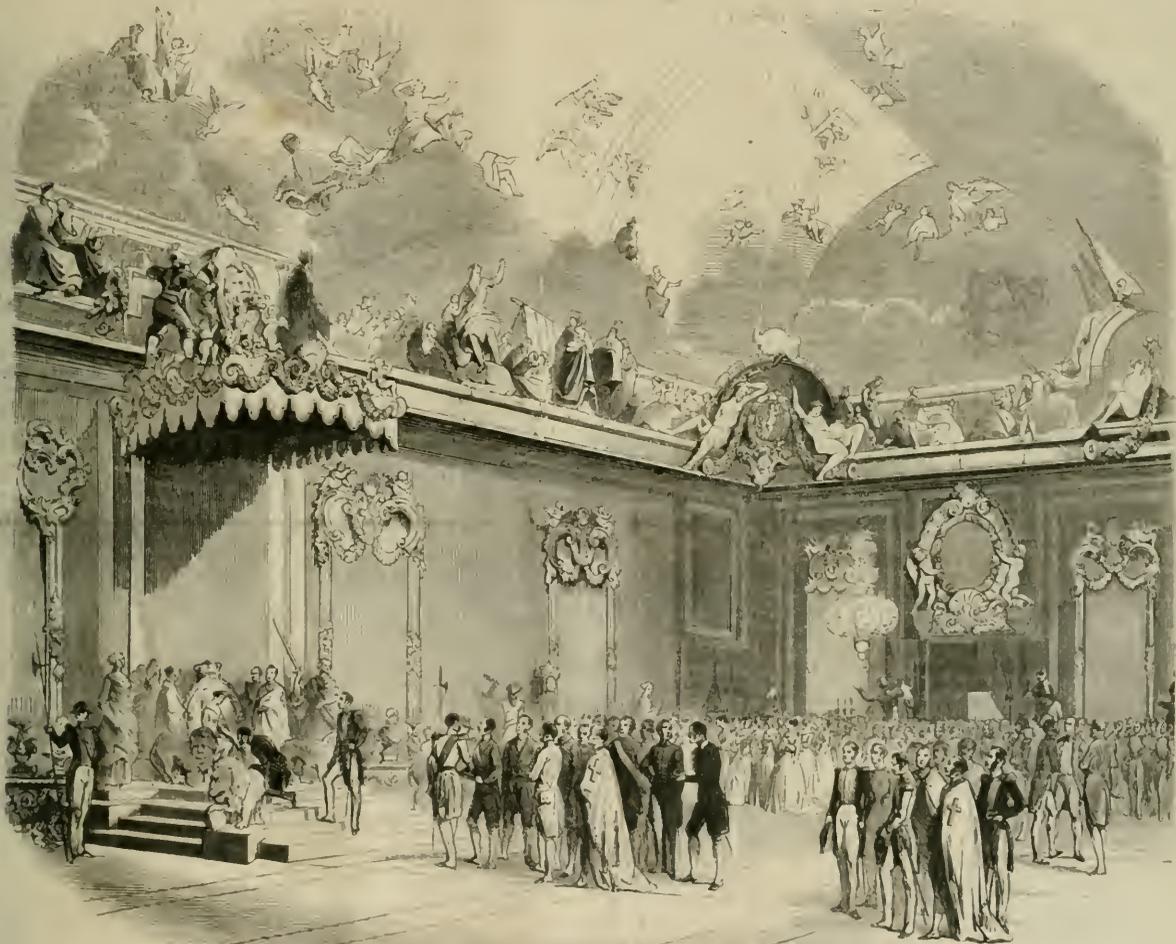
L'acte de baiser la main était, au moyen âge, une marque

de respect, de soumission, d'attachement. Par le *baise-main*, le vassal rendait hommage au seigneur du fief. Les curés de Paris n'avaient autrefois que le *baise-main*, qui valait mieux que la dime des curés de campagne : cette expression vient de ce qu'autrefois, en venant à l'offrande, on baisait la main du célébrant. On connaît notre proverbe de venir à belles *baise-mains*, faire ou demander quelque chose, pour dire qu'on a été contraint par la nécessité de faire des soumissions pour l'obtenir.

En Espagne et en Portugal, les grands ont toujours pratiqué le *baise-main* à l'égard du roi, surtout aux installations et aux grandes réceptions. On sait qu'en Portugal, le vindicatif don Pedro, amant d'Inès de Castro, étant devenu roi, fit placer sur le trône, la couronne en tête, le squelette de sa maîtresse, et força les grands de lui rendre tous les honneurs dus à une reine, et entre autres de remplir la céré-

nie du *baise-main*. Quant à l'Espagne, voici comment un voyageur décrit cette cérémonie d'après les usages de l'ancienne cour :

« Les hommages au souverain, dit-il, sont surtout prodigués à la cour d'Espagne les jours de gala, époques auxquelles elle déploie toute sa somptuosité. Il y en a de deux espèces, les grands et les petits. Les premiers ont lieu, pour célébrer la fête et l'anniversaire du roi, de la reine et de leurs enfants ; les petits eulax regardent les autres princes et princesses de la famille royale. Ceux-ci n'exigent qu'un peu plus de recherche dans les habits ; mais lors des grands galas, tout le monde, excepté le prince ou la princesse qui est l'objet des hommages du jour, déploie toutes les richesses de la parure. Toutes les personnes attachées au service de la cour, depuis la charge de grand maître jusqu'aux charges les plus obscures, revêtent à ces époques l'uniforme



(Sala del trône et baise-main à Madrid.)

qui est affecté à leurs places : de là vient à ces fêtes le nom de *galas con uniforme*. Le matin de ces jours solennels, tous ceux qui ont quelques relations avec la cour, soit par leur service intérieur, soit par leurs fonctions militaires ou civiles, les militaires de tout grade, nombre d'ecclésiastiques, et toujours quelques moines, vont défilér devant le roi et successivement devant les personnes de la famille royale, mettent un genou en terre et leur baisent la main... Les lois de l'étiquette semblent avoir voulu mélanges en quelque sorte le beau sexe; et si le *baise-main* *baise-mains* des hommes se passe en public, celui des femmes n'a lieu que dans l'intérieur des appartements. Il n'y a même que les dames attachées au service du palais qui laissent la main de toute la famille royale. Cet honneur n'est rendu qu'à la reine et à la princesse des Asturies par les autres grands d'Espagne qui n'ont pas de place à la cour et par toutes les dames titrées.

En France, le cérémonial de l'ancienne cour était plus galant pour les dames. Le roi baisait sur la joue les présen-

tées, et celles-ci prenaient le bord de la jupe de la reine comme pour l'appliquer à leurs lèvres, ce que la reine ne souffrait point. Les duchesses saisisaient la jupe moins bas que les autres femmes. Ce qu'il y a de singulier c'est que le droit accordé aux cardinaux de baiser les reines sur la bouche, même en Espagne, leur était refusé en France.

En Angleterre, lors des grandes réceptions, les seigneurs mettent un genou en terre devant la reine et lui baisent la main. En Russie, le *baise-main* constitue une étiquette très-rigoureuse et très-pénible en certaines occasions, plus encore pour la personne qui s'y soumet que pour celui qui la rendit. Au renouvellement de l'année, par exemple, les princes et princesses sont obligés de livrer leur main à tous les officiers d'ordre civil et d'ordre militaire qui viennent successivement à déposer leur hommage, et l'un a vu même quelquefois les princesses soumises à cette obligation se trouver mal de lassitude et interrompre le *baise-main* pour aller se reposer quelques instants dans une autre pièce. Au reste, cet usage est un acte obligé de politesse et de déférence en-

vers les femmes de tout rang en Russie, où l'on ne manque jamais d'aborder une dame sans lui prendre la main pour la porter à ses lèvres : la dame à son tour, doit, pour reconnaître cette politesse, s'incliner vers celui qui la lui fait et déposer un baiser sur la joue; quoiqu'elle se borne pour la plupart du temps à en faire le simulacre.

A Constantinople, on appelle *baise-main* l'audience que le sultan donne aux ambassadeurs, parce que ceux-ci lui baisent jamais la main; ensuite on ne lui baise plus qu'une longue manche de sa veste, faite exprès; plus tard on ne lui fit plus la révérence que de loin. Depuis la mort d'Amurat 1^{er}, un par un soldat servien qui s'était approché de lui sous prétexte de lui parler, il ne lui plus permis aux étrangers ni même aux ambassadeurs de s'approcher de Sa Hautesse, qui ne leur répondait qu'en s'adressant à son grand vizir. M. de Vergennes fut le premier auquel le sultan répondit directement, et cette époque lit marque dans la diplomatie ottomane. L'étiquette ottomane s'est depuis modifiée sur des points plus importants.

Ce n'est pas seulement dans les cours d'Europe et d'Orient que cette coutume a subsisté. On la retrouve en Afrique chez les nègres, et Fernand Cortez assure qu'elle était établie au Mexique lors de son arrivée dans ce pays.

Quant au baisement des pieds, auquel les rois de Perso-monnaient tous ceux qu'ils admettaient à leur audience, et que l'empereur et dieu Caligula exigea des sénateurs bien avant Dioclétien, on peut dire qu'il fut toujours chez les Grecs et les Romains une espèce de culte. Chez les juifs, il lui fut devenu une marque d'honneur et de soumission que l'on rendait aux prophètes et aux vieillards. Au festin qui précéda sa passion, Jésus-Christ lava les pieds de ses apôtres et les baisa. C'est en mémoire de cette action qu'à la cour des rois de France, treize pauvres étaient réunis à un banquet le jour du jeudi saint : le roi, se jetant à genoux, allait de l'un à l'autre, leur lavait les pieds et les baisait. Cette pieuse coutume avait lieu dans les palais des évêques et généralement chez tous les hommes constitués en dignité dans la hiérarchie civile ou religieuse. A Rome, le pape célèbre encore cette cérémonie chaque année, dans la chapelle Sixtine. Il ne faut pas confondre cette marque d'humilité avec la manifestation toute contraire du baisement de la mule du pape; les papes Adrien IV et Léon III attirèrent au pontificat cet honneur que Dioclétien avait arrogé à l'empire. En Perse, le baisement des pieds fut institué, selon d'Herbelot, par Caïomath, premier roi de cette contrée, pour marque non-seulement du respect que les sujets rendaient à leur prince, mais encore de la foi et de l'hommage que les princes vassaux lui faisaient. Cet usage fut changé depuis, à l'égard des sujets de basse condition, en celui de *baiser la terre* en présence de leurs princes. C'est là que s'est arrêtée l'étiquette orientale, et il faut convenir qu'elle ne pouvait guère aller plus loin dans ses marques de respect, à moins de rappeler les fables démonstrations dont on entoure les lamas du Thibet.

Canalisation de la Marne.

Indépendamment de l'immense population qui se presse dans les murs de Paris, l'activité industrielle qui, depuis quelques années, a converti d'usines et d'ateliers le département de la Seine et les faubourgs de la capitale, en a fait un centre de consommation et de fabrication qui tend à prendre chaque jour encore une plus haute importance. Tous les produits, toutes les matières premières qui doivent alimenter ce mouvement immense, viennent, de tous les points de la France, affluer sur ce point central, et par suite de cette affluence même, Paris se trouve appelé à un rôle plus important peut-être que celui de simple consommateur. Il forme le lien entre le midi et le nord, l'est et l'ouest du territoire; il devient l'entrepôt général de la France, le marché commun où tout

s'apporte et d'où tout se tire, où tout s'achète et se vend: véritable bourse nationale du commerce et de l'industrie du pays.

Sa position topographique a favorisé singulièrement ce développement indispensable. Placé au milieu d'une des régions les plus fertiles, dans un bassin naturel vers lequel se dirige une foule de rivières navigables, la Seine, la Marne, l'Yonne, l'Oise, etc., sans compter les cours d'eau inférieurs, il devait nécessairement en recueillir et centraliser les produits. Les lignes de chemins de fer qui s'exécutent en ce moment, et qui tout rayonnant de la capitale, vont encore accélérer et généraliser ce mouvement, qui est la conséquence et en même temps l'agent le plus actif de l'unité nationale.

Malgré les services que vont rendre à cette circulation incessante de voyageurs et de marchandises les nouvelles voies de fer, il est d'autres moyens de communication et de transport tout aussi importants et qu'il fallait bien se garder de négliger. Sans retarder en rien la prompt exécution de ces chemins si rapides, mais en même temps si dispendieux, il est également utile de profiter des rivières, ces *grands chemins qui marchent tout seuls*, comme on les a déjà si ingénieusement appelés.

Nous n'entrerons donc pas dans la discussion qui s'est élevée sur les mérites comparatifs des voies de fer et des canaux: elle est en dehors du sujet qui nous occupe, puisqu'il s'agit seulement d'améliorer une rivière navigable, dont l'importance est incontestable.

La Seine, cette grande artère fluviale du bassin central de la France, amène à Paris le tribut d'affluents nombreux. L'un des plus considérables est la Marne qui, traversant des pays riches et fertiles, se réunissant à la Seine en amont de la capitale, se trouve le moyen de transport naturel pour les produits si nombreux de la Brie, de la Beauce et de la Champagne, qu'elle vient déposer aux portes mêmes de Paris.

Il est facile de juger l'importance de cette ligne de navigation, en indiquant approximativement la quantité et la valeur des marchandises qui la parcourent. Ainsi, M. Brière de Mondéour, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé de ce service, évalua ainsi qu'il suit, les transports de la Marne, pour les principales denrées, et seulement dans la partie comprise entre Epernay et Paris.

Grains et farines	2,476,024 tonneaux.
Vins	544,952
Charbons	1,406,450
Bois de charpente et de sciage	19,512,989
Bois de chauffage	7,620,196
Fer, fonte, pierres, etc.	7,413,176
Au total	58,565,768 tonneaux.
De matières premières, estimés	26,595,000 francs.

Il faut ajouter que toutes ces évaluations remontent à 1856, et que dans l'intervalle de dix années, le commerce et la

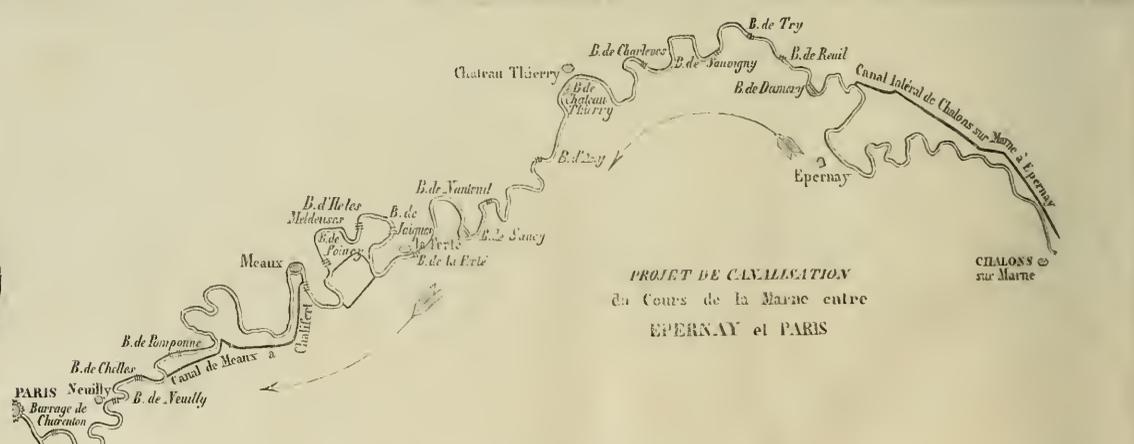
consommation ont pris un développement qui les rend aujourd'hui évidemment inférieures de beaucoup à la réalité. Cependant, la navigation de la Marne, dans l'état actuel, est lente, difficile et périlleuse. Son cours flexueux et tourmenté, est encore parsemé de nombreux bas-fonds, sur lesquels la lame d'eau n'a souvent que 0,40 à 0,50 centimètres d'épaisseur. En outre, traversant, comme nous l'avons dit, un pays riche par le nombre de sa population et l'importance de ses produits, il est encombré de moulins, d'usines de toute espèce. Cette population agricole et industrielle tout à la fois, devait chercher en effet à utiliser autant que possible cette précieuse force motrice qui se trouvait si bien à portée. Mais elle n'a pu le faire qu'au grand détriment de la navigation. Les barrages des moulins établis sur son parcours ont jusqu'à 0,70 centimètres de chute, et les bateaux, entraînés par les rapides qu'ils causent, ou dans les chutes qu'ils creusent, n'échappent qu'avec de grands efforts aux dangers d'une navigation ainsi interrompue.

Ces dangers avaient déjà éveillé l'attention de l'administration supérieure, et quelques mesures ont été prises pour y remédier. Un canal latéral à la rivière a été ouvert de Châlons-sur-Marne à Epernay; en outre, un second canal s'étend entre Meaux et Chalifert. Mais, quelque précieux qu'ils soient pour la navigation, ces canaux ne peuvent attendre entièrement le but proposé. Ce ne sont que des tronçons séparés entre eux par la Marne laissée dans son état primitif, conservant tous les inconvénients qui arrêtent et entravent le développement du commerce. Il est donc évident que pour rendre réellement utiles ces premiers ouvrages, il faut à chever l'entreprise, et faire disparaître les écueils qui séparent le canal latéral du canal de Chalifert, et ce dernier canal du pont de Charenton.

Un projet complet a été étudié, dans ce but; il a été déjà soumis aux formalités de l'enquête publique, et subit en ce moment un dernier examen, qui doit décider de son adoption.

Ce projet comporte la canalisation de la rivière elle-même sur 168,507 mètres de longueur. Cette canalisation doit avoir pour effet d'assurer sur toute la ligne un tirant d'eau suffisant pour rendre en tout temps la navigation sûre et facile. Pour obtenir ce résultat, il fallait racheter une pente totale de 51 mètres 2 centimètres, et le projet y parvient au moyen de dix-sept barrages distribués aux points nécessaires.

Chaque barrage comporte un déversoir de superflu, un pertuis simple ou double situé à l'une des extrémités, et une écluse placée soit en rivière soit dans une dérivation. Les dimensions de ces ouvrages doivent nécessairement être conformes à celles du canal de Chalifert, qui fait partie de la ligne, afin que la navigation se poursuive sans interruption ni transbordement. Ainsi les déversoirs ont depuis 80 jusqu'à 120 mètres, selon les localités, les pertuis offrent 10 ou 12 mètres d'ouverture; les écluses auront 7 mètres 80 centimètres de largeur entre les bajoyers, 67 mètres 20 centimètres de longueur entre les plans de tête, et 51 mètres entre les buses. Celles qui seront placées en lit de rivière seront submersibles.



PROJET DE CANALISATION
Du Cours de la Marne entre
EPERNAY et PARIS

La dépense totale serait de 14,400,000 fr. Dans les données du projet, cette dépense considérable serait motivée par les avantages qui en résulteraient. Les difficultés de la navigation actuelle influent nécessairement sur les prix de transport, qui se trouvent considérablement exhaussés. Le transport, devenu plus prompt, plus facile, moins dispendieux, réagira sur les prix démultipliés aujourd'hui, qui subiront une réduction notable. Cette réduction, pour les principales denrées que nous avons énumérées ci-dessus, a été évaluée dans les proportions suivantes :

Grains et farines, diminution	00 40
Vins	00 53
Charbons	00 51
Bois de charpente et de sciage	00 14
Bois de chauffage	00 09
Fer, fonte, pierres	00 53

Ces diminutions partielles produisent sur la masse des transports une économie générale de près de 770,000 fr., c'est-à-dire plus que l'intérêt à 5 0/0 du capital qui serait employé à l'amélioration de la Marne.

Il faut en outre observer que, sans aucun doute, les quantités de transports actuels ne resteront pas stationnaires. Ces quantités augmenteront nécessairement par la facilité nouvelle de la navigation qui donnera une impulsion plus vive au commerce et augmentera la consommation. On peut évaluer, en effet, que les marchandises, par suite de ces facilités nouvelles et l'abaissement des prix de transport qui diminuera l'autel du prix de revient, pourront être livrées à 5 0/0 au-dessous du cours actuel.

Il est une dernière considération qu'il ne faut pas passer sous silence. Nous avons déjà dit que de nombreuses usines avaient utilisé la force motrice du cours d'eau. Mais avec les irrégularités de sa pente et de sa hauteur actuelle, la force nuisée à profit ne dépasse pas 1,800 chevaux, tandis que les ingénieurs évaluent celle qui serait produite par les barrages projetés à 9,500 chevaux. Il est vrai que la totalité ne pourrait être mise au service de l'industrie. On ne pourrait consacrer à cet usage que les trois cinquièmes environ, soit 5,700 chevaux de force. C'est donc une source nouvelle de produit qu'il importe de calculer.

On peut évaluer à 0,30 centimes par jour le loyer d'un cheval de force. Les 500 jours de travail donneront donc un

produit annuel de plus d'un million, presque le revenu à 5 0/0 de la dépense des travaux.

En rapprochant ce nouveau produit du bénéfice de 5 0/0 résultant de la diminution des prix de transport, nous voyons que le capital qui serait employé à améliorer la Marne rapporterait un intérêt de 15 0/0, dont 8 0/0, pécuniairement réalisables, et 5 0/0 en bonification pour la consommation générale, en favorisant le développement du commerce des populations riveraines.

Nous nous bornerons à indiquer ces résultats sommaires, sans entrer dans une critique de détail sur les dispositions particulières du projet, sur l'emplacement de tous les barrages, toutes questions secondaires, suffisamment discutées, et dont l'examen minutieux ne présenterait qu'un intérêt local. Les intérêts généraux de la consommation et du commerce nous semblent suffisamment intéressés à la prompt exécution des travaux, quels qu'ils soient, qui pourront améliorer le cours de la Marne et réaliser les prévisions que nous venons d'énumérer. C'est en vue de ces intérêts que nous avons dû mentionner le projet de canalisation et que nous le recommandons à l'examen de l'autorité supérieure.



(Vichy. — Vue générale de l'établissement thermal.)

suivante. Pour Cusset, la saison thermale est un conte des Mille et une Nuits, qui se termine par celui de la Belle au bois dormant.

Retourons à Vichy, où nous rappelons d'ailleurs les mille cloches du dîner. A cinq heures précises, sont servies des tables pantagruéliques dans d'immenses salles à manger où se pressent jusqu'à cinquante, soixante et même cent convives. L'appétit du soir ne le cède aucunement à celui du matin. On mange trop et trop vite ; il semble qu'on soit sur un radeau de la *Méduse*. La nourriture est peu recherchée, peu variée, mais abondante. Le déjeuner se sert en ambigu ; au dîner il n'y qu'un seul service et les assiettes de dessert, nombreuses comme en un repas de noces. En trois quarts d'heure tout est fini, et l'on peut dire avec le Père de l'Eglise : *Consummatum est !*

Après le dîner, il faut aller s'habiller pour la promenade, en attendant le concert du soir, ou l'un des bals qui se succèdent sans interruption, soit au salon, soit dans les principaux hôtels.

C'est ici le lieu de constater les embellissements importants et les améliorations qu'a reçus cette année l'établissement, sous les auspices de M. le ministre du commerce, l'un des plus fervents habitués de Vichy, qu'il a pris sous son patronage. Vichy est, comme on sait, propriété de l'Etat. Un jeune et habile architecte, M. Isabelle, a été chargé par M. le ministre des travaux publics de cette restauration, impérieusement réclamée. Il a fait beaucoup en peu de temps, mais il reste encore plus à faire. Les cabinets de bain, repeints, remis à neuf, revêtus de lambris de porcelaine qui les mettent à l'abri des concrétions salines, munis de parquets, au lieu d'un humide carreau, ont reçu, avec un mobilier plus approprié aux habitudes élégantes des buveurs d'eau, des baignoires en cuivre étamé, à la place des augeurs sordides en bois ou en pierre où coulait précédemment l'eau minérale. C'est là un grand progrès sans doute ; mais le



(Vichy. — Strauss.)

nombre des baignoires a surtout besoin d'être augmenté, en face d'une affluence de malades qui suit une progression inouïe. Faute d'une quantité suffisante d'eau thermale, on est obligé de couper, par tiers ou par moitié, les bains d'eau de rivière, et cependant on laisse perdre toute la nuit les eaux du grand-puits, parce qu'on manque d'un réservoir pour l'approvisionnement du jour. Cette lacune fâcheuse appelle un prompt remède, et nous ne saurions trop la signaler à la bienveillante sollicitude de M. le ministre du commerce.

Voilà pour l'utile ; on ne s'est pas moins préoccupé de l'agréable. Il y a trois ou quatre ans, le salon de l'établissement était à peu près abandonné. Au sortir des eaux d'Aix, M. Strauss en a pris la direction ; il y a rappelé la foule, et voilà que cette année il a fallu agrandir ce même salon insuffisant pour loger tous ses habitués.

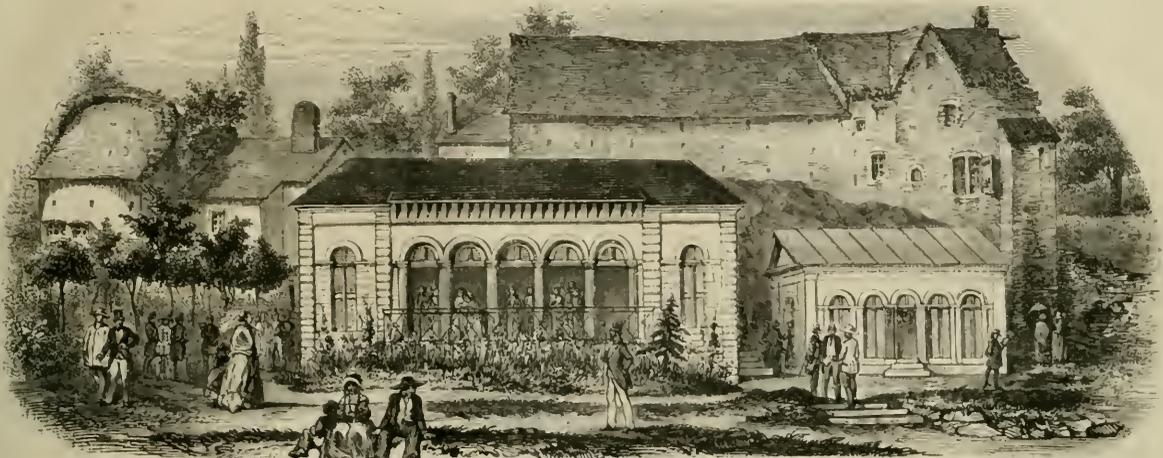
Un cabinet de jeu, un autre pour les journaux, un salon pour les dames, une salle de billard, et une vaste galerie ouvrant sur la façade du jardin et servant de salle de bal, voilà de quoi se composait l'été dernier encore le salon de l'établissement. Au milieu de cette galerie, où naguère nous avons vu des réunions si brillantes, et qui, aujourd'hui, n'est plus, pour ainsi dire, qu'une salle des Pas-Perdus, s'ouvre une suite de nouveaux salons percés dans le bâtiment intérieur, et pouvant être réunis ou séparés à l'aide de cloisons mobiles. Toutes ces salles sont reliées entre elles par une vaste rotunde destinée aux bals et aux concerts, au delà de laquelle seront encore établis sous peu une bibliothèque et un salon d'exposition permanente pour les tableaux et divers autres objets d'art.

L'inauguration de ce splendide local a eu lieu le 14 juillet dernier par un grand festival-concert, en présence de M. le ministre du commerce, du préfet de l'Allier et d'une foule immense attirée par la curiosité et l'espoir du plaisir. Cette attente n'a pas été déçue. L'ornementation des nou-



(Vichy. — Le grand salon.)

veaux salons a obtenu l'assentiment sans réserve des artistes | moulures d'or, les riches tentures, les peintures allégori- | milliers de bougies, un coup d'œil vraiment prestigieux. On
 et des connaisseurs, et ils étaient là en grand nombre. Les | ques, les lustres et les candélabres formaient, à la lueur des | a entendu, au concert d'inauguration, madame Damoreau-



Vichy. — Les Célestins.

Cinti, engagée par M. Strauss pour une partie de la saison, les deux frères Batta, MM. Pâque, Millet, Bernardin et Chaudesaigues. C'était un vrai congrès artistique. L'orchestre de Strauss a fait merveilles dans l'ouverture de la Muette. Madame Damoreau a été applaudie avec fanatisme. Le lendemain, il y a eu grand bal et illuminations a giorno.

On a remarqué avec plaisir, dans ces deux fêtes, l'accroissement du personnel harmonique de M. Strauss qui, de six musiciens dont il se composait dans l'origine, est aujourd'hui porté à quinze. Tout le monde connaît ce merveilleux orchestre de danse qui concourt chaque hiver, avec celui de

Tolbecque, à faire polker tout Paris. Tout le monde connaît aussi le talent de compositeur de M. Strauss, et pourrait au besoin chanter ses valse pour les avoir cent fois dansées. Nous n'ajouterons donc rien à sa renommée, en disant qu'il est le digne frère et émule en Euterpe de son homonyme de Vienne. Soit comme musicien, soit comme impresario, il a bien mérité de Vichy.

Qui le croirait! les deux grands bals qui offrent chaque semaine l'établissement et ses concerts quotidiens, ne suffisent point à l'ardeur de danse, à la frénésie de plaisir qui possède cette réunion malsaine et aristocratique qu'on nomme les baigneurs de Vichy. Strauss, et Cellarius, — qui prend depuis



(Vichy. — Pont de Reour l'Allier, route de Vichy à Randan, construit par M. Boutand, ingénieur.)



(Vichy. — La fontaine Bosalie.)



Vichy — Le cabinet de bains.

deux ans son quartier d'été dans cette véritable capitale du Bourbonnais, et il y a ouvert un cours de mazurka et de valse suivi avec assiduité par les grandes dames et les gentlemen buveurs d'eau, — ont, il faut le dire, singulièrement contribué à ce résultat peu conforme aux prescriptions de la faculté. Aussi, chaque jour de nouveaux bals s'orga-

nissent-ils par souscription dans les quatre ou cinq grands hôtels qui se partagent l'hôte des baigneurs. Comment se concilie ce système de veilles et de fatigues quotidiennes avec l'obligation impérieuse d'être matiné? Je ne sais trop : ce genre de vie se supporte encore assez bien, du moins en apparence, grâce à la surexcitation du plaisir et surtout à la tonicité des eaux; mais, comme tout se paye ici-bas, je crains fort que plus d'un brillant corymbé des fêtes de Vichy ne quitte les eaux un peu plus malade qu'il n'y était venu.

Il est temps de donner au lecteur quelques détails sur les diverses sources minérales, leur composition et leur principales vertus, en tenant compte des contre-vertus auxquelles donnent lieu quelques-unes de leurs diverses propriétés, et dont nous n'avons pas qualité pour nous faire juge.

Les sources de Vichy sont au nombre de cinq principales : la plus considérable est celle du *Grand-Puits carré*, qui est située sous la galerie nord de l'établissement, dont la température est la plus élevée, et qui alimente en grande partie les baignoires et les douches.

La *Grande-Grille*, située à l'extrémité de la même galerie Nord, concourt aussi à l'alimentation des réservoirs. C'est, avec celle de l'hôpital, celle dont il se consomme et expédie au dehors la plus grande quantité d'eau.

A côté de la *Grande-Grille*, on voit s'élever les eaux du *Petit-Puits* ou *Puits Chomel*, qui ne s'emploient qu'en boissons, et dont la température est assez élevée.

La *Fontaine Rosalie*, ou *Source de l'Hôpital*, est située près du vieux Vichy, sur la place de l'hôpital, à l'extrémité du jardin que domine l'établissement. Ses eaux sont reçues dans un bassin circulaire entouré d'une grille, et c'est là que se porte habituellement la plus grande affluence de baigneurs. Cette fontaine dessert l'hôpital, où il a été établi quelques baignoires et quelques appareils à douches. Ses eaux trouvent particulièrement leur application pour le traitement des maladies de foie et des inflammations chroniques de l'intestin.

Enfin, près des bords de l'Allier, sur l'emplacement qu'occupait l'ancien convent de ce nom, on voit sourdre à la base d'un grand rocher calcaire un mince filet d'eau qui est la source des *Célestins*. C'est celle à laquelle s'adresse presque exclusivement les goutteux et les calculeux pour lesquels un pavillon d'attente a été élevé près de la source, les malades de cette catégorie pouvant difficilement se livrer à la locomotion que les médecins recommandent de pratiquer à titre d'extracte pendant l'absorption des eaux.

Deux autres sources sont situées sur la route de Cusset; l'une est la *Source des Acacias*, à laquelle on donne aussi le nom peu noble de *Fontaine des Galvès*. La seconde a reçu le nom de M. Lucas, prédecesseur de M. Prunelle dans le poste de médecin-inspecteur des eaux. Ces deux sources sont peu abondantes, et on en fait rarement usage.

Les eaux de toutes ces sources présentent, avec une base et un caractère communs, des variations assez importantes de volume, de température et même de composition.

C'est ainsi que, quant au volume, le *Grand-Puits carré* fournit ou fournit du moins à quelques années, 172,000 mètres cubes de liquide par heure, tandis que le produit des *Célestins* n'était que de 50 mètres cubes. Depuis peu, les frères Brosson, propriétaires du domaine d'Haunier, près Vichy, ayant fait forer sur leurs terrains des puits qui ont fourni une eau minérale identique à celle dont nous venons de parler, le volume des sources de Vichy a notablement diminué, et on a supposé, non sans de grandes apparences de fondement, que ce déchet ne pouvait être attribué qu'aux sondes artésiennes employées par les frères Brosson. L'administration s'est émue, et une instance en suppression des puits forés dans le voisinage a été engagée contre MM. Brosson, qui, de leur côté, sans nier absolument l'influence qu'aurait pu avoir ce forage sur la diminution des sources de Vichy et l'absence de toute législation spéciale, se prétendent dans leur droit, en ce que le sondage a été effectué sur leur terrain. Une ordonnance de référé a ordonné la fermeture provisoire des puits Brosson, par l'opposition d'une bande. L'affaire en est là, et dans ce conflit, il eût bien urgent qu'une loi intervienne enfin pour régler l'aménagement des eaux thermales et le périmètre dans lequel il sera interdit de percer les terrains qui les avoisinent.

La différence de température entre les diverses sources n'est guère moindre que celle du volume. Ainsi, la chaleur moyenne des eaux du *Grand-Puits* est de près de 43 degrés centigrades, tandis que celle des *Célestins* n'est que de 19 degrés 75 centièmes.

Toutes ces sources qui sont limpides, incolores en sortant de terre, prennent à l'air une teinte verdâtre, très-sensible dans le bassin de l'hôpital, où les eaux sont en grande masse, et qui paraît due à la présence d'une matière verte organique en suspension. Elles dégagent toutes, par bulles plus ou moins abondantes suivant leur degré de température, un gaz acide carbonique mêlé d'une certaine quantité d'air atmosphérique plus oxygéné que l'air ambiant. C'est sans doute ce mélange gazeux que les eaux minérales de Vichy doivent une grande portion des qualités stimulantes qui les rendent si énergiques. Aussi renaît-elle-t-on un bien grande différence dans l'effet des eaux bues sur place ou transportées au loin à des prix qu'il n'est malheureusement pas donné aux modiques bourses d'atteindre.

La composition de ces eaux est uniforme, sauf quelques variations de quantité dans les différentes sources. Le *carbonate de soude*, qui en fait la base, leur donne ces propriétés alcalines qui les distinguent entre toutes. La substance qui y prédomine la plus essentiellement est le *marlate de soude*, ou sel marin commun à la plupart des eaux minérales. Le *sulfate de soude*, ou sel de Glauber, s'y montre également en quantité notable. Viennent ensuite le *carbonate de chaux*, le *carbonate de magnésie*, ce dernier à dose peu élevée. Enfin les eaux contiennent, sans parler du mélange d'acide carbonique, d'azote et d'oxygène qu'on voit bouillonner à leur surface, de l'azote de fer, du silice, et quelques autres matières en quantités insignifiantes.

On voit que l'alcalinité est la qualité dominante de ces eaux. Elles agissent à la manière des remèdes *alterants*, c'est-à-dire qu'en se infiltrant au sang et en pénétrant nos tissus, elles modifient profondément, bien que d'une façon lente et à peine sensible d'abord, toutes les humeurs et l'organisme. C'est ainsi qu'elles neutralisent les acides de l'estomac et des diverses sécrétions, rendent le sang plus alcalin, c'est-à-dire plus fluide et activent sa circulation, presque toujours très-alentrie sous l'empire des maladies chroniques.

C'est au traitement de ces maladies que conviennent particulièrement les eaux de Vichy, alors surtout qu'elles ont revêtu dans l'origine une forme plus ou moins inflammatoire. Il est reconnu que les affections de cette dernière nature entraînent toujours la tuméfaction et l'épaississement des parties qu'elles ont envahies, c'est-à-dire ce que dans l'ancienne médecine on appelait des *obstructions*, faute de pouvoir définir le caractère de ces obstacles. Or, l'albunine et la fibrine qui forment la base de ces engorgements, étant solubles dans l'alcali, et le sang acquérant d'autre part une plus grande activité, on conçoit sans peine que, saturées sans cesse de liquide alcalin, les parties indurées finissent par s'amollir, diminuer de volume et se résoudre sous la simple action des eaux. Il ne faut donc pas s'étonner que celles de Vichy fassent merveilles contre toute une catégorie de maladies presque toujours accompagnées d'engorgements, telles que les *affections du foie*, pour lesquelles elles sont spécifiques, celles de la *rate*, des *ovaires*, les *mérites chroniques*, les *tumeurs du mésentère*, et enfin les *inflammations de l'estomac et des intestins*, où sans qu'il y ait d'engorgement proprement dit, on remarque toujours, après un certain temps écoulé, une induration des tissus subjacents à la membrane muqueuse. Il importe au plus haut degré que ces dernières maladies soient bien d'abord et véritablement passées de l'état aigu à l'état chronique; autrement, loin de les guérir, les eaux occasionneraient les plus graves désordres chez les malades qui en sont atteints et qui ne doivent, dans tous les cas, les prendre qu'avec mesure et circonspection.

Les eaux de Vichy réussissent encore contre le *catarrhe vésical*, les *affections scrofuleuses* et la *chlorose ou pâles couleurs* dont tant de jeunes filles sont atteintes à l'époque de la puberté.

Enfin, les alcalis corrigent les acides, les eaux de Vichy conviennent aussi parfaitement au traitement de la *gravelle*, notamment de la gravelle rouge, qui se compose d'acide urique. Sur ce point, pas de contestation. Mais M. Petit, médecin inspecteur adjoint, ayant remarqué une très-grande analogie entre la formation et les causes déterminantes de la gravelle et celles de la *goutte*, a pensé que les eaux de Vichy pourraient également opérer la cure de cette dernière maladie, et d'honnêtes résultats sont venus corroborer cette opinion. C'est sur ce point que M. Prunelle est spécialement en désaccord avec son inspecteur adjoint. M. Prunelle concède que les eaux peuvent apporter quelque soulagement aux malades qui souffrent d'une goutte interne; mais il les juge plus inutiles qu'utiles dans les cas de goutte articulaire. Placés entre ces deux avis, les malheureux goutteux ont élevé leurs supplications jusqu'à l'Académie de médecine, à laquelle un de ses membres, M. Patissier, a fait un rapport favorable à l'opinion de M. Petit, mais qui, ne jugeant pas encore la question suffisamment étudiée, a évité de se prononcer, en déclarant seulement que « les faits observés permettaient au moins d'établir que le traitement de la gravelle était plutôt utile que nuisible pour le traitement de la goutte. » M. Petit pense également qu'il est possible, *facile même*, d'appliquer les eaux de Vichy prises en boissons et en bains, et il cite à l'appui de cette opinion, diverses cures et expériences qui le rendent au moins très-plausible.

Telles sont les diverses maladies, bien différentes de nature et d'origine, auxquelles les eaux salines et alcalines de Vichy peuvent apporter, sinon toujours une guérison radicale, au moins un grand soulagement.

La durée de la saison des eaux, qui varie naturellement suivant la gravité des cas, est généralement de vingt à vingt-cinq jours. Ce temps passe bien vite : à peine a-t-on formé quelques relations pleines de charme, que l'heure du départ arrive, et il faut brusquement les rompre. On est amis intimes, et on se quitte pour ne se revoir jamais, sans doute. Cela vaut peut-être mieux ainsi : on conserve toute la fraîcheur, toute l'illusion du souvenir; on évite les désenchantements tristes, amers ou prosaïques que trop souvent l'avenir ne fait qu'apprêter aux gens de revue.

Le chevalier d'Agulre.

NOUVELLE.

I.

C'est toujours une situation fort désagréable, quand on est distrait, que de se rencontrer, au détour d'une porte, nez à nez avec un individu qui veut entrer en même temps que l'on veut sortir; et c'est ce qui arriva précisément à Ferdinand d'Eckstein. — Ajoutez même, comme circonstance aggravante, que Ferdinand, en franchise d'un qu'il était, sortant en courant, sans regarder devant lui, tournant la tête et faisant adieu du geste à ses amis qu'il laissait dans l'intérieur du café. — Il ouvrit la porte, en riant, et...

« Ah ! ah ! pardon, monsieur !... »

Le choc avait été rude, et les deux jeunes gens se prirent mutuellement par les épaules pour se soutenir et s'épargner une chute.

« Pardon, monsieur ! » répéta machinalement Ferdinand encore tout étonné et comme aveuglé par le nuage de poudre que la secousse avait détaché de son élégante coiffure. Car le jeune d'Eckstein, crépé, poudré, chargé de bijoux et de dentelles, pouvait passer pour un des types les plus raf-

finés de la mode la plus nouvelle à cette époque. — C'était au printemps de l'année 1764 qu'avait lieu cette rencontre, à la porte du café Frocpe.

Le jeune homme que Ferdinand avait heurté si rudement faisait contraste avec lui. Il portait un costume simple et sévère de ces étudiants allemands : le frac noir, serré, la longue épée à poignée d'acier, les bottes jusqu'aux genoux. Ses cheveux, bionds et sans poudre, coupés droit autour de sa tête et sans frisure, tombaient presque sur ses épaules. Autant Ferdinand affectait la pétulance, les airs évaporés, autant le nouveau venu semblait grave et sérieux. Ses traits régulièrement dessinés avaient une remarquable expression de fermeté mélancolique, que tempérait à peine la douceur de son sourire et l'éclat de ses grands yeux bleus. A peine ce regard brillant eut-il rencontré celui de Frédéric qu'un second mouvement de surprise fit tressailler de nouveau les deux jeunes gens.

« Rodolphe ! » s'écria d'Eckstein.

« Ferdinand ! » répondit Rodolphe : — et les deux amis se tenant par les mains rentrèrent précipitamment dans le café.

« Comment ! le voilà ici, Rodolphe ! » reprit Ferdinand d'Eckstein avec un redoublement de vivacité, en entraînant son compagnon à une petite table, auprès de laquelle ils s'assirent tous deux. « Quel singulier hasard ! qui diable peut t'amener ainsi tout à coup à Paris du fond de l'Allemagne ? »

Rodolphe paraissait visiblement ému, et il évita sans affectation de répondre à cette question.

« C'est un singulier hasard, en effet, répliqua-t-il en souriant; et notre rencontre a été fort inattendue, cependant elle a seulement devancé la visite que j'avais l'intention de te faire. Tu dois bien penser que, venant à Paris et sachant que tu t'y trouvais aussi, j'aurais vite cherché à te joindre.

« Je l'espère bien, parbleu ! Y a-t-il longtemps que tu es ici ? ou y viens-tu faire ? »

« J'arrive à l'instant même, repartit Rodolphe, qui semblait toujours éluder certaine question embarrassante, et c'est à peine si j'ai eu le temps de m'installer dans une hôtellerie quelconque. Mais, parbleu, continua-t-il avec un sourire, c'est à peine si je t'ai reconnu ! Pouvais-je deviner sous ce costume brillant et avec cette tournure conquérante mon camarade d'université ? »

« Vraiment ? » répondit Ferdinand d'un air satisfait, et en exagérant encore ses airs de petit-maitre. Que veux-tu ? Il faut bien être à la mode, mon cher, et prendre les habitudes du pays où l'on vit... D'autant plus que ma famille doit s'y fixer.

« Ah ! fit Rodolphe avec un mouvement involontaire; puis il reprit d'un ton qu'il s'efforçait de rendre indifférent : Vous allez vous fixer en France ? »

« Certainement... au moins pour quelque temps. Nous ne quitterons pas ma sœur aussitôt après son mariage ! »

Il y eut un moment de silence bien court, mais pendant lequel on eût pu voir une sorte de frémissement nerveux passer sur la physionomie de Rodolphe, qui devint d'une effrayante pâleur. Il reprit presque aussitôt avec un sang-froid que démentait cependant l'altération de sa voix.

« Mademoiselle Clotilde... va se marier ? »

« Mais oui... c'est une affaire conclue. Elle épouse le marquis de Kerneven.

— Le marquis de Kerneven ? repartit Rodolphe en s'arrêtant péniblement entre chaque phrase, comme si une oppression subite eût étouffé ses paroles. C'est une... de vos nouvelles connaissances?... Un gentilhomme breton... qui n'est plus jeune... je crois. Mademoiselle Clotilde... l'avez-vous dit ? »

« Je te pense ! » répondit Ferdinand avec une inquiétude légitime. Le marquis est fort bien de sa personne... c'est un aimable homme, dont le crédit est fort grand à la cour. Il a un grade élevé dans l'armée, des alliances haut placées... en somme, c'est un fort honorable parti qui nous mettra tout de suite en très-bonne position à Versailles. Le marquis n'a pas grande fortune, dit-on; mais la dot de ma sœur permet de négliger cet article. Mon père tient avant tout à la noblesse, aux relations que doit lui procurer cette alliance avec une des plus anciennes familles de France, et il a raison. »

Rodolphe ne répondit rien.

« Mais, parbleu, continua Ferdinand, en jouant avec ses dentelles, voilà qui est impayable ! Tu me fais causer de nos affaires et de nos projets, qui sont les plus simples du monde, et tu ne m'as pas dit pourquoi, toi, le plus sage et le moins remuant des étudiants teutons, tu t'es décidé à quitter ta savante université, la vieille Allemagne, et à mettre quelques centaines de lieues entre toi et ta mère chérie, pour égarer tes pas dans cette désolante Lutèce, dans cette moderne Babilonne, où ton aspect transhénien fera sensation sans aucun doute... A ton tour, mon cher, de raconter tes aventures et tes projets. J'écoute. »

Pendant cette tirade, Rodolphe avait eu le temps de recueillir ses idées, de composer son visage et son maintien. Il répondit froidement :

« Je viens à Paris pour affaires de famille.

— Pour affaires de famille ! repartit Ferdinand avec quelque surprise : à Paris ? »

« Sans doute, répliqua Rodolphe en souriant. As-tu donc oublié que mon père était Français ? »

« Ah ! pardon ! continua d'Eckstein en riant; mais moi, je n'y pensais plus. Tu es en effet un Français zébré, de même que je suis maintenant un Germain français. En te voyant avec ce costume universitaire, j'aurais pu te le dire d'instinct; mais l'appeler, au lieu de meubler Rodolphe, monsieur le chevalier d'Agulre... — Eh bien, chevalier, dis-moi quelles affaires t'amènent à Paris. Sans nous flatter, nous sommes fort bien posés ici, nous recevons l'élite de la cour et de la ville, et si nous pouvons l'être utile, ce sera avec plaisir.

« Grand merci. Je prends acte de ce moment de cette offre, et je te promets que je te la rappellerai au besoin.

« Eh bien, raconte... J'écoute.

— Tu sais... ou tu savais, si tu ne t'en souviens plus maintenant, que ma mère a épousé un capitaine français, le chevalier d'Agulre, alors au service de Prusse, et qui, blessé

à la bataille de Chotusitz, avait été recueilli dans notre famille. A la reprise des hostilités qui rompirent la paix de Breslau, mon père dut rejoindre l'armée, et, depuis, ma mère ne l'a jamais revu. Il fut tué à la bataille de Friedberg. Un de ses amis, à côté duquel il fut blessé mortellement, écrivit à ma mère cette affreuse nouvelle, en lui faisant parvenir la modique somme qui composait, dit-il, toute la fortune du capitaine à l'heure de sa mort. J'étais encoeur au berceau, et le meurtre coup qui m'élevait mon père taillait me priver de ma mère : elle fut près d'en mourir de saisissement et de douleur.

« Mais mon père devait avoir une famille. Souvent il en avait parlé à ma mère pendant leur heureuse et trop courte union. Cependant, il lui fut impossible d'en retrouver la trace. Toutes les recherches qu'elle a faites, sur les indications, bien vagues il est vrai, qu'il lui avait laissées, ont été sans résultat. Cependant, ma mère est sans fortune. Je suis, maintenant, ce que je suis majeur, d'être encore à sa charge. Je voudrais me faire un état indépendant ; mais comment ? Fils d'un Français et gentilhomme, je pense que le roi de France voudra bien admettre à son service, et que je pourrai consacrer à la défense de la patrie de mon père l'épée qui m'a léguée. Sans doute ma famille, si je puis la retrouver, m'aidera de son appui dans ce dessein qu'elle doit approuver. Mais comme tous nos efforts, tentés par correspondance pour retrouver les parents de mon père, ont été jusqu'à présent infructueux, je viens voir si je ne serai pas plus heureux par moi-même.

— C'est à merveille ! dit Ferdinand après que Rodolphe eut fini de parler. Sois sûr que nous te sommes tout dévoués, et que nous t'aiderons autant qu'il nous sera possible... et même, tiens ! je pense... le marquis de Kerneven a fait toutes les guerres d'Allemagne et a vu plusieurs de ses amis en grande faveur à Berlin... Nous pourrions peut-être savoir par lui... ou, mieux encore ! mon père a rencontré hier une de ses vieilles connaissances, un officier qui était au service de Frédéric et qui nous parlait encore l'autre jour du combat de Frieberg comme l'une des plus sanglantes batailles auxquelles il eût assisté. Certainement, il doit avoir connu ton père et pourra t'être utile, car il est fort bien en courtoisamment... Et, à propos, interrompit-il en se levant : que fais-tu aujourd'hui ? Avas-tu quelques projets ?

— Aucun.

— Alors, reprit Ferdinand gaiement, je t'emmène, je te présente à la famille, et tu dineras avec nous. Tu sais que mon père avait une profonde estime pour toi, sage philosophe que tu es, et il sera charmé de te voir à Paris. En outre, ce sera le moyen de faire immédiatement connaissance avec le marquis de Kerneven, car il doit venir ce soir.

Cette simple annonce sembla faire sur Rodolphe une vive impression. Il pâlit, et un tressaillement nerveux agita sa physionomie ; mais son étourdi compagnon ne remarqua pas ce mouvement. Il tournait déjà en chantonnant autour de la table, son élegant tricorne à la main, caillant la taille, fendant le jupon et se mirant dans toutes les glaces. Rodolphe le suivit d'un air pensif, et les deux jeunes gens s'acheminèrent vers l'hôtel d'Eckstein, somptueuse habitation du faubourg Saint-Germain.

Tout le long de la route Ferdinand causait et riait avec son étourderie et sa vivacité habituelles ; mais plus ils avançaient vers le but de leur course, plus Rodolphe devenait silencieux et réservé. Il ne répondait guère que par gestes et par monosyllabes aux divagations babillardes de son compagnon, et lorsque, parvenu dans la grande cour de l'hôtel, il monta le Perron du vestibule, son émotion était si vive et si visible, qu'il dut s'arrêter et que Ferdinand lui-même s'en aperçut.

« Eh bien ! qu'as-tu donc ? lui demanda-t-il ; tu parais tout déconcerté ! Parle-moi ! tu n'étais pas si timide autrefois... Est-ce que cette visite t'embarrasse ?

— Un peu ! répondit Rodolphe avec un sourire forcé. Je m'aperçois que je suis en costume de voyage et que mon simple habit d'étudiant ne paraîtra peut-être pas convenable... Avec vos nouvelles habitudes... je serai déplacé.

— Allons donc ! interrompit Ferdinand, on n'y regarde pas de si près avec d'anciens amis. D'ailleurs, je prends tout sur moi, et je me charge de t'introduire.

En achevant cette phrase rassurante, il se dirigea rapidement vers le salon, dont il ouvrit brusquement la porte.

Trois personnes se trouvaient réunies dans cette salle. Une dame d'un certain âge, assise près de la cheminée, feuilletait d'un air distrait les pages d'un livre qui semblait lui servir de contenance ; à l'autre extrémité du salon, une jeune personne paraissait fort occupée d'un ouvrage de broderie, auquel elle travaillait avec application, malgré les regards et les discours d'un officier en grand uniforme qui causait galement avec elle, appuyé sur son fauteuil. Au bruit de la grande entrée des deux jeunes gens, cet officier se retourna avec quelque surprise.

« Ah ! pardon, monsieur le marquis, dit Ferdinand sans se déconcerter, je ne vous savais pas ici... »

Le marquis de Kerneven répondit quelques mots en souriant ; Rodolphe ne les entendit pas. Il était resté à la porte, debout, immobile, parcourant M. de Kerneven d'un regard étincelant. Le marquis devait avoir une cinquantaine d'années ; mais c'était un homme bien conservé, d'une haute taille et d'une noble figure. Ses manières avaient une remarquable distinction, et sa physionomie impérieuse, son regard hautain et sévère ajoutaient encore à l'impression qu'il devait produire. Il jeta un coup d'œil rapide sur Rodolphe, et parut surpris et étonné de l'attention avec laquelle le jeune étudiant l'examinait ; il fit un geste involontaire, et se retourna vers Ferdinand comme pour lui en demander l'explication. Rodolphe, pâle et les lèvres serrées, n'avait pas fait un pas. « Voici un de mes amis qu'il faut que je vous présente ! » reprit Ferdinand avec son insouciance habituelle. « Tiens, Clotilde, continua-t-il en s'adressant à sa sœur qui, après avoir jeté un regard rapide lorsque la porte s'était ouverte, s'était remise à travailler avec une application extraordinaire,

je l'amène presque de force un voyageur que j'ai rencontré par hasard dans la rue... et pour les bottes duquel je dois par conséquent solliciter ton indulgence. »

Cette introduction passable ne blesma point l'âme d'un éclat de rire ; mais Ferdinand riait tout seul. Rodolphe, de plus en plus ému, fit un salut silencieux ; Clotilde, rougissant et palissant tout à tour, leva les yeux à peine et resta immobile sur son fauteuil, et le marquis de Kerneven conserva son attitude de plus en plus hautaine et sévère. Malgré son étourderie, Ferdinand s'aperçut du malaise général, et il chercha tant bien que mal à se tirer du mauvais pas où il s'était engagé.

« Il paraît que je réussis peu dans mon rôle d'introduit, reprit-il d'un ton de plaisanterie affectée. Puisque nous avons échoué en nous présentant gaiement, nous allons reprendre le cérémonial d'usage. »

Il s'avança de deux pas, fit un profond salut, et, montrant d'un geste élegant le jeune étudiant toujours immobile :

« Ma très-cher sœur, permettez-moi de vous présenter un de mes amis d'enfance, qui n'a pas voulu s'arrêter à Paris sans vous présenter ses hommages respectueux... C'est M. le chevalier Rodolphe d'Aglyre ! »

Il serait difficile de décrire l'effet que produisit cette seule phrase. Le marquis de Kerneven, frappé comme d'un coup imprévu, tressaillit avec tant de force, qu'il ébranla le fauteuil sur lequel il s'appuyait. Une expression indéfinissable de surprise mêlée d'un certain effroi se peignit sur son visage ; devenu tout à coup d'une pâleur livide. Ce changement subit frappa tellement la dame de compagnie, laquelle modifia de cette scène, qu'elle en laissa tomber d'étonnement le livre qu'elle tenait à la main. Mais les trois jeunes gens étaient trop occupés d'eux-mêmes pour s'en apercevoir. Clotilde s'était levée et avait rendu à Rodolphe son salut respectueux.

« Je ne crois pas, mon cher Ferdinand, dit-elle à son frère en essayant de sourire et de rattraper sa voix évidemment altérée ; je ne crois pas que cette formule cérémonieuse fut nécessaire... Notre intimité avec M. d'Aglyre date de trop loin... pour qu'une séparation de quelques mois ait pu en faire perdre le souvenir ou en altérer le caractère.

— Cette assurance m'est précieuse, mademoiselle, reprit Rodolphe avec émotion, et j'attendais avec impatience pour me rassurer sur l'importance de ma visite.

— Un ami d'enfance n'est jamais importun, répliqua vivement Clotilde en rougissant et en baissant les yeux, et je suis certaine à l'avance que mon père vous verra avec autant de plaisir que moi.

— C'est positivement ce que j'ai dit, dit Clotilde, ajouta étourdiment Ferdinand, et je ne sais pourquoi il était tellement embarrassé en entrant ici.

Cette malencontreuse réflexion faillit faire perdre de nouveau aux deux jeunes gens le sang-froid qui les avait retrouvés avec tant de peine, et le regard brillant de Rodolphe, qui lui servit trop bien de commentaire, troubla Clotilde au point qu'elle fut obligée de se rasseoir.

Pendant cette conversation, le marquis de Kerneven, qui semblait avoir été oublié, avait cherché vainement à reprendre quelque empire sur lui-même ; ses yeux, comme fascinés, ne pouvaient se détacher du jeune étudiant dont ils suivirent tous les mouvements avec cette anxiété saisissante d'un homme qui verrait tout à coup devant lui se mouvoir un fantôme. Il avait reculé machinalement de plusieurs pas, et il restait immobile et livide, la main dans son gilet sur sa poitrine, appuyé contre la table, au milieu de la salle. Il sortit brusquement de cette immobilité, et prenant vivement Ferdinand par le bras, l'entraîna à l'autre bout du salon.

« Ce jeune homme, lui dit-il à demi-voix et d'un ton qui fit tressaillir d'Eckstein, s'appelle le chevalier Rodolphe d'Aglyre ?

— Mais... oui, sans doute.

— Il est Allemand ?

— Oui... non... il est Français, né en Allemagne, répondit Ferdinand de plus en plus troublé par la physionomie du marquis.

— Il est à Paris depuis peu ?

— Il vient d'y arriver.

— Compte-t-il y faire séjour ?

— Je ne sais... cependant, je le pense.

— Qu'y vient-il faire ?

— Chercher des nouvelles de sa famille.

Le marquis tressaillit involontairement, et il reprit essuie d'une voix altérée :

« Vous savez où il demeure à Paris ?

— Moi... non... mais... je le saurai quand je voudrai.

— C'est bien.

Il y eut un second moment de silence, puis le marquis reprit d'un ton singulier :

« Je suis allé à Versailles... Vous m'excuserez auprès de M. le baron, votre père, s'il ne reste pas à l'attendre pour lui faire mes adieux... Je compte avoir le plaisir de le revoir bientôt. »

Il salua Clotilde, lui adressa quelques phrases de compliment et d'adieu, et sortit en passant devant Rodolphe sans le regarder.

II.

Le baron Arnold d'Eckstein, père de Clotilde et de Ferdinand, était une de ces solides individualités allemandes, pleines de force dans leurs qualités comme dans leurs défauts, grand et gros homme d'une volonté ferme, d'un esprit juste et d'un cœur bienveillant, lorsqu'ils n'étaient pas obscurcis ou enluminés par quelque un des préjugés étroits qui le dominent trop souvent. Parmi ses préjugés, l'un de ceux qui avaient le plus d'empire sur son jugement était un profond respect pour la noblesse et pour celle des autres. Il était presque impossible, même dans cette époque de miasme aristocratique, de pousser plus loin le fanatisme hiérarchique et la vanité des généalogies. Il était idolâtre du blason et enthou-

siaite des quartiers. Il n'y avait à ses yeux de vertu que dans la noblesse, et une médisance était une tache qui ne pouvait effacer. Ce qui l'avait séduit dans Kerneven lui avait si promptement fait agréer sa demande pour le main de sa fille, malgré la disproportion d'âge et de fortune, c'était moins la mérite incontestable du marquis, que son titre noble et l'ancienneté de sa noblesse bretonne dont l'arbre généalogique, fastueusement étalé, se perdait dans des images fabuleuses contemporaines de Jules-César, et se trouvait ainsi plus noble que le roi lui-même, obligé de s'arrêter net siècles plus tôt. Le baron, que des raisons politiques forçaient de quitter l'Allemagne et de s'établir en France au moins pour quelques années, avait regardé comme une véritable bonne fortune cette alliance qui le plaçait aussitôt au cœur de la noblesse française et assurait à sa fille un rang conforme à ses souhaits paternels. Ce préjugé, qui aveuglait sa raison, ne lui permettait pas de voir au delà, et il ne pouvait supposer que Clotilde ne serait pas heureuse en épousant un homme aussi noble que le marquis de Kerneven.

Le baron d'Eckstein aimait beaucoup Rodolphe d'Aglyre. Il connaissait la famille de sa mère qui prenait rang, comme il se plaisait à le répéter, parmi la meilleure noblesse de la province, et la noblesse du chevalier d'Aglyre n'avait jamais été mise en doute par personne. Aussi, malgré la disproportion de fortune, il n'avait-il jamais hésité à recevoir le jeune étudiant dans l'intimité de son château. L'argent, aux yeux du baron, n'était qu'un accessoire indifférent à la qualité de gentilhomme, et un cadet de famille, fit-il guen comme Job, n'en était pas moins son égal s'il comptait seize quartiers.

L'argent qui revint Rodolphe fut donc aussi affectueux que possible, et le baron exigea qu'il dînat en famille avec lui. Il interrogea avec intérêt sur les causes de son voyage, et lui promit de l'aider autant qu'il lui serait possible, l'assurant que sa maison lui serait ouverte tant qu'il voudrait retourner à Paris. Après le dîner, on hit un tour dans le jardin, et penant que le baron et Ferdinand examinaient les progrès des plantes exotiques qui élevaient en serre, Rodolphe et Clotilde se trouvèrent seuls un instant en arrière dans une allée couverte.

« Clotilde, dit le jeune étudiant à demi-voix et avec une expression profonde, vous comprenez sans doute que si je suis venu à Paris, c'est pour vous apporter ma réponse à votre lettre ?

— J'espère que non, Rodolphe, répliqua la jeune fille avec hésitation et baissant les yeux, j'espère que votre voyage a un autre motif... Sinon je me reprocherais sans cesse...

— Qui ? interrompit Rodolphe avec vivacité ; vous m'écrivez que votre père veut vous marier, et vous êtes surprise de me voir accourir ! Ah ! Clotilde ! eût-il fallu traverser le monde entier... je serais parti. Vous mariez ! vous !... avec cet homme ! Non, ce n'est pas possible !

— Mon père le veut, répondit tristement Clotilde. Vous avez entendu vous-même comment il parlait de cette alliance tout à l'heure. Et sa volonté est une loi qu'il faut subir.

— Non, ce n'est pas possible ! répéta Rodolphe avec une égoutte concentrée. Nous n'avons à nous que peu d'instants... Écoutez-moi, Clotilde, et répondez-moi, je vous en supplie en grâce, une dernière fois ; répondez-moi simplement, franchement, sans détour, comme je vous parle. La lettre que vous m'avez écrite ne me dit pas ce que j'ai besoin de savoir. Elle m'annonce, en quelques lignes, que votre père veut vous marier au marquis de Kerneven, et malgré vous, parce que vous n'aimez pas le marquis, Clotilde... est-ce là le seul, l'unique motif de votre refus ?

— Je ne vous comprends pas, Rodolphe, murmura la jeune fille d'une voix étouffée.

— Eh bien... dites-le moi... En aimeriez-vous un autre ?

— Rodolphe !

— Moi, Clotilde, je vous aime depuis que je vous connais, c'est-à-dire depuis que je me connais moi-même. J'ai vécu, j'ai grandi avec cet amour dans le cœur. C'est mon existence, ma pensée, ma vie même maintenant... et je sens que je ne puis le perdre sans mourir. Cette amitié d'enfance, dont nous parlions sans cesse, c'était de l'amour, Clotilde... de l'amour dans mon cœur, du moins... Eh bien, dis-moi maintenant, dis-moi si je suis seul à aimer ! Quand tu es partie, l'autre année, Clotilde, alors j'ai cru sentir que mon cœur se déchirait... Oh ! combien j'ai souffert depuis ! Seulement alors j'ai compris combien je t'aimais. Lorsque j'étais heureux auprès de toi, je ne sentais pas assez combien je t'aimais. Il a fallu que je fusse privé de ce bonheur pour en apprécier tout le charme, et je n'ai compris l'immensité de mon amour que par l'absence de ma douleur. Tu le vois, Clotilde, je te parle en toute franchise, naïvement, comme nous parlions autrefois, quand nous étions enfants tous deux. Je t'aime, je te le dis sans détour. Eh bien, tu m'aimes-tu ?

— Mon père veut que j'épouse le marquis, dit la jeune fille après une longue pause.

— Ce mariage n'est pas fait encore ! répartit vivement Rodolphe. Et, je le jure, si tu m'aimes, Clotilde, moi vivant, il ne se fera pas !

— Rodolphe, répéta Clotilde avec une sorte d'effroi, je t'en prie...

— Eh bien ! m'aimes-tu ? reprit le jeune étudiant avec toute l'ardeur de la passion.

— Oh ! tais-toi, tais-toi ! répliqua-t-elle avec une sorte d'égarement ; on vient... les voix... »

D. FABRE D'OLIVET.

(La suite à un prochain numéro.)

Courrier de Paris.

Les esprits commencent ici à être fort montés contre les faveurs de la saison. Le Parisien s'obstine à trouver son ciel

trop uniformément bleu; il lance des imprécations au soleil et accuse l'inclémente de ses rayons. Au fait, de l'éto nous n'avons plus les amusements, mais bien les supplices. La promenade est-elle une distraction ou une fatigue? Le doute est permis. Quant au spectacle en plein air, il commence à devenir un plaisir dont on se lamente. Dans cette situation, quelle moisson de petits événements pouvez-vous attendre de notre huitaine? La grande cité s'est remplie d'ailleurs de rumeurs politiques; on a fait grand bruit autour du vase d'élections, il n'a guère été question que de bureaux renversés, de tours de scrutin et autres tours parlementaires, de professions de foi et de mandats impératifs; quelle succession charmante de speecks, d'allocutions représentatives et d'épîtres aux Corinthiens! Le verre d'eau sucrée a coulé à pleins bords; il y a eu débordement de circulaires, et le sujet prêtait à un recueil d'électorales; aussi veuillez jeter les yeux un peu plus bas, et vous verrez que de son côté l'Illustration s'est prêtée à la circonstance. En attendant, et puisque aussi bien notre chronique d'aujourd'hui risquerait fort, en se confinant dans Paris, de n'y point trouver d'autre aliment que les nouvelles politiques, laissez-lui chercher pâture ailleurs et butiner, s'il est possible, çà et là, par voies et par chemins, en France et à l'étranger. Qu'on nous permette la *pastorale*, nous reprendrons l'électorale un peu plus loin. C'est là le fond de notre courrier d'aujourd'hui et de son speeck hebdomadaire; à peu près comme, au dire de Figaro, *goddam* est le fond de la langue anglaise.

On écrit de Baden: « La ville commence à s'emplit d'étrangers. Encore quelques jours, et il sera difficile de se loger dans Baden, quoiqu'on y trouve une vingtaine d'hôtels. L'an dernier, l'annuaire des bains constata la venue de vingt-huit mille personnes dans la ville; tout présage que cette année le chiffre sera dépassé. La situation de Bade explique cette affluence: le bon marché y contribue également. A Bade, il est permis de guérir au plus bas prix; on peut y refaire à la fois sa bourse et son estomac. Il y a d'excellentes tables d'hôte à 3 fr., et dans les hôtels tout est tarifié. Bade a, comme Vichy et Spa, ses salons de conversation. La noblesse allemande y est nombreuse; mais la présence d'une foule de Russes y assure la prédominance à la langue française. On croit savoir que Bade sera visité cette année par l'élite de la société parisienne et des deux Chambres; cependant, ajoute notre correspondant, en fait de Français il n'y a encore ici que M. Schneitzhoeffer. »

On lit dans plusieurs journaux de Londres: « La *reclute* de mademoiselle Rachel n'aura pas de suites fâcheuses, elle a déjà repris le cours de ses exercices et continue à faire l'admiration des cercles anglais par ses vers français. L'aéronaute Green venait d'arriver dans la capitale des trois royaumes, et commençait à y mettre tous les esprits en l'air. »

On mande de Villiers, près Paris: « M. Léon Pillet a confié un nouveau poème de M. Scribe à la muse lyrique du prince Poniatowski, et M. de Saint-Georges prépare un libretto pour M. Berlioz. Reste à savoir si le grand symphoniste pourra trouver dans l'auditoire de l'Académie royale de musique assez de sourds pour sa musique. Le brillant auteur de *Bernabéu Cellini* réclame toujours l'héritage et le bâton de commandement de M. Habeneck. Il tient à être l'exécutant ou l'exécuteur de ses œuvres. C'est le cas de rappeler ce mot de Rossini: « Il est heureux pour M. Berlioz qu'il ne sache pas faire de la musique, car il en ferait de la mauvaise. »

On mande d'Asnières: « Notre plage est déserte à cent pas à la ronde, nos canotiers sont partis pour le Havre par le chemin de fer, on les attend au premier jour par la diligence. Le voyageur que les journaux annonçaient s'être égarés dans la plaine de Grenelle, a été retrouvé dans nos environs. C'était un canotier de Charcuton rêvant la gloire des Clapperton et des Caillié, il avait pris la Seine pour le Niger, Paris pour Tombouctou, et la plaine de Grenelle pour le grand désert de Sahara. On l'a reconduit dans sa cabine. »

On écrit des montagnes de l'Onanensien: « Abdel-Kader vient de contracter un nouveau mariage! Sa première entrevue avec Lalla-Kheira (c'est le nom de sa fiancée) a eu lieu près d'une fontaine. C'est là que se décide encore, comme au temps de Jacob et de Rachel, la destinée des femmes arabes. Abdel-Kader a employé en oraisons les deux mois qui ont précédé son union, et le lendemain des noces, il s'est enfui furtivement de la tente nuptiale. Selon l'usage arabe, il a passé les

trois nuits suivantes à la belle-étoile. L'émir a été gratifié par son père d'une dot de dix mille boudjous, et la mariée a regu du sien, un lit, un miroir et une négresse. C'est dans cet esprit économique et frugal que les princes africains entendent et pratiquent le système des dots et dotations. Nos armes font des progrès en Afrique, mais assurément notre civilisation n'y pénètre guère. »

Nous trouvons encore dans notre boîte aux lettres, des missives limbrées, du Havre, de Bologne, de Spa, de Rome, de Madrid, de Constantinople et de Batignolles, mais nous dépouillerons cette correspondance un autre jour. Disons seulement que Céleste-Plessis a reparu dans la capitale. Elle est venue de Pétersbourg par Berlin, Vienne et Bruxelles. Sa présence a été signalée à l'Opéra et au Vaudeville, où elle assistait à la représentation de *Charlotte*: ce rôle lui a plu, et Céleste l'utilisera dans son répertoire. Comme Paris, Saint-Petersbourg aura donc sa Charlotte... russe.

C'est ainsi que, pour cette fois, vous n'aurez qu'un fantôme de courrier, mais aussi voyez le dédommagement! Quinze gravures de M. Cham, pitillantes d'esprit, et d'une raillerie pleine d'à-propos. Ces croquis sont parlants, et leur éloquence peut se passer de nos commentaires. Voici des candidats qui montent au ciel... de la chambre, poussés par leurs électeurs; mais le nit de cocagne est bien haut, le terrain glissant, et combien de charges n'ont-ils pas sur le corps et sur la conscience? Les promesses, les serments, les engagements, sans compter leurs professions de foi, autres charges. — Dans sa petite galerie charivarique, le dessinateur n'a rien oublié, ou du moins fort peu de chose.

Vous connaissez ce personnage de comédie, ce bon-être-entraîné de toutes les comédies, ce Scapin ou ce Frontin à la piste des Argante et des Géronte qui cachent leur fille et enloulent leur or et auxquelz notre Frontin fait une guerre de ruses et de tromperies, jusqu'au moment où la belle et les gâtons entrent au port, conquis par l'audace et la dextérité du flibustier d'antichambre. Autour du vase d'élections, nous retrouvons Frontin, mais l'habit n'est plus le même, nous retrouvons en même temps Argante et Géronte, mais moins défaits et d'humeur plus facile, comme il convient à des hommes dont, après tout, la bourse n'est pas menacée et la fille encore moins. Frontin n'en veut qu'à leur vote; c'est l'unique gibier qu'il court, l'électeur! Que de filets tendus, que de hameçons dressés! Il faut vaincre les scrupules, dépitier les rivaux, endormir les inimitiés, se ménager des intelligences, et au moment décisif, que d'intelligence à déployer, quelle souplesse d'esprit et de jarrets, quels traits d'éloquence et autres menus traits. Ne me parlez pas des misères de l'électeur: ce sont les misères du candidat dont je me sens attendri. L'électeur ne voit que des visages qui lui sourient, l'électeur est vanté, choyé, caressé, et non-seulement sa personne, mais encore tout ce qui l'entoure: sa femme, son ami, son cousin, sa servante, son chien et son perroquet. Mais notre Frontin, le candidat, à quelles extrémités n'est-il pas réduit?... Vous le voyez, il essuie le feu des enfants terribles et parfois celui de la cuisinière; on l'a vu garder les... moutons, on l'a vu même arroser le rôti et éteindre le pot-au-feu. Voilà ce qu'il appelle gagner un siège à la sueur de son front. Pour conserver son mandat, le désintéressé d'un député est capable de tout. Il dit à celui-ci (un boumètier): « La destinée de l'Europe est dans vos mains; à celui-là (un épicier): « La France est bien heureuse d'avoir des citoyens comme vous. A tous il crie: Compliez sur moi et sur ma boutique. Il dit aux femmes: Je placrai votre cousin; aux hommes: Vous aurez des croix; aux enfants, des polichinelles. Il promet surteux des bureaux de tabac, carotte à des chemins vicinaux, des ponts suspendus... indigne-ment, et des chemins de fer sans garantie du gouvernement. Vous l'avez vu avant les élections, maintenant voyez-le après. Le lendemain notre homme se redresse, notre homme est sourd, il est muet, il a perdu la mémoire. On lui lit sa profession de foi: « J'ai dit ça, pas possible? » On lui demande: « Pour le progrès que ferez-vous? — J'obtiens de l'avancement? — Et pour l'armée? — Des fournitures. — Mais la croix? — Je la porte. — Et ces bureaux de tabac? — Que Dieu vous bénisse. — Mais enfin ne vous proposez-vous pas de demander... — Sans doute. Je demanderai des congés. »

L'électeur est comme les simples: la famille est nombreuse, mais l'espèce est unique. Quant au député, les variétés en sont infinies, sa classification est impossible; elle délie tous les Lunées parlementaires; nous ne la tenterons pas.



Ils monteront!... Ne monteront pas!... Monteront!... Monteront pas!...



LE CANDIDAT AUX ELECTEURS. — Messieurs les électeurs, vous ne vous repentirez jamais de m'avoir choisi. Je ne vous dis que cela....



LE MÊME AU MÊME. — Mais, malheureux ! savez-vous ce que c'est que mon concurrent !... Eh bien ! c'est un Pritchardiste ! — Ah ! grand Dieu ! c'est un... Comment osez-vous appeler ça ? — Un Pritchardiste. — Ah ben ! puisque c'est un... comme vous avez dit tout à l'heure, je vote pour vous.



LE MÊME AU MÊME.

Si vous ne votez pas pour moi, tout est à feu et à sang avant six mois. Rappelez-vous ma profession de foi.



UN CANDIDAT EN VISITE. — Quels aimables enfants !



UN CANDIDAT EN VISITE. — Ah ! monsieur, c'est ben de l'honneur que vous nous faites. Serrez-vous assez bon pour garder vos moutons pendant que j'allons querir not' homme.



UNE VOIX GAGNER. — Mais, docteur, je vais aux élections. — Aux élections, malheureux ! Vous êtes menacé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Allons, vite, au lit, avec quatre-vingts sangsues.



Autre moyen de gagner une voix.



Situation d'un candidat la nuit qui précède le jour des élections.



Recrutement d'une voix nécessaire.



Le candidat. Le député. A BENS EN ELECTIONS. — Tiens, vraiment j'ai dit ça ! à s'as possible, mon cher, vous vous trompez.



Le courrier quotidien d'un député.



CE QUE DEVIENT UN DÉPUTÉ. Première session. — Deuxième session. — Troisième session.

Bulletin bibliographique.

Histoire des États européens depuis le Congrès de Vienne, par le vicomte de BEAUMONT VASSY. — Grande-Bretagne. — 2 vol. in-8. — Paris, 1846. Ajout, 45 fr.

M. le vicomte de Beaumont Vassy vient de publier les tomes III et IV de son Histoire des États européens depuis le Congrès de Vienne. Les deux premiers volumes avaient été consacrés à la Belgique, la Hollande, la Suède, la Norvège, au Danemark et à la Prusse. Ceux dont nous annonçons la mise en vente ont pour titre : la Grande-Bretagne.

M. le vicomte de Vassy nous semble engagé dans une fautive voie ; il écrit l'histoire comme on l'écrivait il y a cinquante ans. Son dernier ouvrage n'est qu'une continuation de celui de Smollett, c'est-à-dire un récit exact et consciencieux, mais terne et sec, des événements par ordre chronologique. Son style n'a rien de caractère ; les personnages illustres sur lesquels il appelle l'attention n'ont pas la vie et le relief que saurait leur donner un véritable écrivain. Enfin, diverses questions, soit politiques, soit économiques, auraient demandé à être mieux étudiées et plus habilement exposées. Dans certains ouvrages, la simplicité est un défaut. Que M. le vicomte de Beaumont Vassy ait désormais un peu plus de précaution, c'est-à-dire plus de vigueur, et surtout d'originalité, et ses ouvrages, estimables d'ailleurs, ne pourront qu'y gagner.

« L'histoire des États européens depuis le Congrès de Vienne n'a pas su tirer un meilleur parti d'une idée heureuse, nous devons reconnaître que les résumés de M. Beaumont Vassy sont faits avec autant de soin que d'intelligence, et qu'ils remplacent fort avantageusement, dans les bibliothèques particulières, les annuaires historiques et les collections de journaux. » Nous nous félicitons, dit M. le vicomte de Vassy, à la fin de son second volume, de retracer exactement le physiognomonie politique de la Grande-Bretagne, dans l'intérêt de notre propre pays, en employant, pour parvenir à ce but, l'indication scrupuleusement fidèle des faits historiques ; en laissant ressortir l'action combinée du mouvement politique et du mouvement social ; en appréciant enfin, avec toute l'impartialité que donne une position indépendante, les hommes qui ont été appelés à diriger ce double mouvement.

« Qu'avons-nous pu constater, durant cette période dernière de l'histoire britannique, moins remarquable assurément par l'éclat qu'elle a jeté que par les résultats qu'elle a produits ? Un grand peuple, vraiment digne de marcher l'un des premiers à la tête de la civilisation, en France, en Angleterre, par de bons hommes au milieu de la plus ardente patriottisme, dans un système dont l'égoïsme ne cherche même plus à se déguiser, eût-on né de préoccupations commerciales, et dont les autres nations ne se droient de s'effrayer, pour peu qu'elles ne montrent jalouses des grands intérêts matériels, dont elles ne sauraient abdiquer la pensée sans dépeir et sans déchirer. Étrange anomalie que celle d'être par un pays à idées puissantes, à sentiments élevés, devenu forcément l'instrument d'une politique funeste et fatalement inébranlable, parce qu'elle repose sur des nécessités impérieuses, et qu'elle porte, pour ainsi dire, en elle le palladium des destinées futures de la Grande-Bretagne. »

« Au milieu des préoccupations hostiles à l'Angleterre qui agitent et excitent en ce moment la France, » M. le vicomte de Beaumont Vassy a dû chercher, à l'appui de son ouvrage, de l'un des deux côtés du détroit, et en remplissant l'histoire par le panoplie ou l'apologie, en déguisant l'historien en journaliste, et l'écrivain consciencieux en publiciste curieux de scandale et de bruit. « La renommée à ce genre de succès, à qui ne peut être le but d'une noble et loyale ambition, sans abdiquer le droit de dire la vérité française. »

Les tomes V et VI de l'histoire des États européens seront consacrés à l'Espagne.

Gros et ses ouvrages, ou mémoires historiques sur la vie et les ouvrages de ce célèbre artiste, par M. J. B. DELESTRE. — Paris, 1846. J. Labitte, 1 vol. in-8.

Un élève de Gros, M. Delestre, mis en possession des documents et papiers relatifs à ce grand peintre, s'est chargé de nous raconter sa vie, et de décrire et d'apprécier ses divers travaux. On aura avec nous, dans ce livre, tout ce qui est connu de l'artiste, brisée par le suicide en un ton de couragement.

En 1785, Gros entra dans l'atelier de David, à l'âge de quatorze ans. Quelques années après, ses parents furent ruinés par suite de la crise révolutionnaire, qui le décida lui-même à s'expatrier. Il obtint difficilement un passe-port par l'entremise de David, et partit pour Gènes. Là, il ne fut pas plus heureux qu'en France, et se livra à la débauche. Il fut obligé de fuir, et se réfugia dans le château de la Roche. En 1788, Gros entra dans l'atelier de David, à l'âge de quatorze ans. Quelques années après, ses parents furent ruinés par suite de la crise révolutionnaire, qui le décida lui-même à s'expatrier. Il obtint difficilement un passe-port par l'entremise de David, et partit pour Gènes. Là, il ne fut pas plus heureux qu'en France, et se livra à la débauche. Il fut obligé de fuir, et se réfugia dans le château de la Roche. En 1788, Gros entra dans l'atelier de David, à l'âge de quatorze ans. Quelques années après, ses parents furent ruinés par suite de la crise révolutionnaire, qui le décida lui-même à s'expatrier. Il obtint difficilement un passe-port par l'entremise de David, et partit pour Gènes. Là, il ne fut pas plus heureux qu'en France, et se livra à la débauche. Il fut obligé de fuir, et se réfugia dans le château de la Roche.

En 1785, Gros entra dans l'atelier de David, à l'âge de quatorze ans. Quelques années après, ses parents furent ruinés par suite de la crise révolutionnaire, qui le décida lui-même à s'expatrier. Il obtint difficilement un passe-port par l'entremise de David, et partit pour Gènes. Là, il ne fut pas plus heureux qu'en France, et se livra à la débauche. Il fut obligé de fuir, et se réfugia dans le château de la Roche. En 1788, Gros entra dans l'atelier de David, à l'âge de quatorze ans. Quelques années après, ses parents furent ruinés par suite de la crise révolutionnaire, qui le décida lui-même à s'expatrier. Il obtint difficilement un passe-port par l'entremise de David, et partit pour Gènes. Là, il ne fut pas plus heureux qu'en France, et se livra à la débauche. Il fut obligé de fuir, et se réfugia dans le château de la Roche. En 1788, Gros entra dans l'atelier de David, à l'âge de quatorze ans. Quelques années après, ses parents furent ruinés par suite de la crise révolutionnaire, qui le décida lui-même à s'expatrier. Il obtint difficilement un passe-port par l'entremise de David, et partit pour Gènes. Là, il ne fut pas plus heureux qu'en France, et se livra à la débauche. Il fut obligé de fuir, et se réfugia dans le château de la Roche.

de Jaffa après le tableau du Sacre de David. La renommée, avec le temps, a revêtu toutement d'un jour, et place la peinture de l'élève bien avant celle du maître. En 1806, Gros exposa la bataille d'Aboukir ; en 1808, celle d'Eylau et le portrait du général Lasalle ; en 1810, celle des Pyramides ; en 1812, François I^{er} et Charles-Quint visitant l'Église Saint-Denis. En 1814, il peignit le portrait du comte de Lariboisière et de ses fils. En 1815, David, contraint de partir en exil, lui confia la direction de son atelier. Gros continua à travailler avec un respectueux dévouement ; il fit de vains efforts pour faire cesser son exil ; en 1816, il peignit le départ de Louis XVIII et l'embarquement de la duchesse d'Angoulême. Dans ce dernier tableau, afin d'avoir une occasion de mettre un peu d'art en évidence, il peignit deux matelots nus jusqu'à la ceinture. On cria à l'immoralité, au manque de respect pour la princesse. David le gourmanda ; il voulait que Gros se tirât de ses habits hrotes, fut admis à visiter, tout votre art, lui écrivait-il le 22 juin 1820, pour vous en tenir à des tableaux de circonstance. La posterité, mon ami, est plus sévère ; elle exigera de Gros de beaux tableaux d'histoire. Quoi ! dirait-elle, qui devait plus lui représenter Thémistocle faisant embarquer la valeureuse jeunesse d'Athènes?... Que n'est-il peint, Camille qui nous l'arrangea de Brémus, le courage de Clélie allant trouver Porseus dans son camp, Ministère Scévola, Regulus?... Le chef de l'école moderne en est toujours à ses mêmes préoccupations ; il ne se doute pas que bientôt on va rompre de tonnes plats : « Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ? » En 1824, Gros peignit Bacchus et Ariane ; Sans doute il pose en 1822 le bean portrait de M. Chaptal, en 1824, le 4 novembre de la même année, il peignit un tableau de la bataille de la comète de Sainte-Gréneville. Napoléon en avait chargé l'artiste à la fin de 1811 ; 5,260 francs avaient été la somme livrée pour cette peinture de 3,500 pieds de superficie ; 1814 suspendit un instant ses travaux. Le 10 août, une lettre du ministère de l'intérieur, signe NEUVILLER, chef de la correspondance, fut envoyée dans sa composition Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême à Napoléon et à Marie-Louise ; elle annonçait que les 56,000 francs étaient portés à 50,000 fr. Le 31 mai 1815, une lettre du même signataire enjoignait à Gros de rétablir Napoléon à la place de Louis XVIII. Enfin, après les Cent jours, un troisième contre-ordre mit définitivement Louis XVIII en possession de la place, que la révolution de 1850 lui fit passer à la main, et le tableau fut remis à l'œuvre et à la gratification. Plusieurs plafoons du Louvre, d'une exécution médiocre, furent l'occasion de critiques assez vives. On commença à contester le talent du peintre. Gros voulut prouver qu'il n'avait pas déchu. Son tableau d'Hercule et de Diomède fut comme un effort désespéré. Il apparut à l'exposition de 1853 comme un chef-d'œuvre de surmât et d'étrange, et la critique se déclara plus insultante que jamais. Gros, blessé au cœur, se mit à douter de lui-même, et ne voulut pas survivre à sa gloire. On le trouva noyé sur les bords de la Seine, du côté de Meudon.

M. Delestre, en écrivant la vie de Gros, remplissait un devoir pieux. On s'en aperçoit assez fréquemment à l'expression d'admiration avec laquelle il parle des peintures remarquées sur son maître et à la timidité de la critique qu'il exerce sur ses œuvres inférieures. Comment se défendre d'indolence, quand on se rappelle que c'est la critique qui a tué l'artiste ? Ce livre est écrit avec élégance et avec une recherche de coloris qui, semblable à celle du peintre dont il raconte la vie, a parfois plus d'éclat que de vérité.

Les Auteurs apocryphes, soupçonnés, déguisés, plagiaires, et les auteurs infidèles de la Littérature française pendant les deux derniers siècles ; ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à cette époque ; par M. J. M. QUÉRARD, auteur de la France littéraire — Paris, 1846. 1 vol. in-8. Rue Mazarine, 60-62. (2 francs la livraison.)

Les Auteurs apocryphes, soupçonnés, déguisés, formeront un volume de cinquante tomes, sous le titre d'Impressions. Ce volume sera publié en huit livraisons, chacune de cinq feuilles. Deux livraisons ont paru. Nous attendons pour juger cet ouvrage qu'il soit terminé. En nous bornant aujourd'hui à l'annoncer, nous croyons devoir donner à l'auteur un conseil utile.

Depuis la mise en vente de la première édition, M. Quérard a engagé avec les auteurs et l'éditeur d'une publication rivale une lutte acharnée. Cette lutte a été continuée dans le feuilleton du Journal de la Librairie, s'est continuée dans la dernière page de la seconde livraison des Auteurs apocryphes. Elle annonçait sa troisième livraison, M. Quérard déclare « qu'elle sera jugée piquante, non-seulement par la composition des articles qu'elle renferme, mais encore à cause de certaines impressions qui ont été publiées dans ce journal, et qu'elle relève dans le livre intitulé la Littérature française contemporaine. » Que M. Quérard relève autant d'œuvres qui n'en trouvera dans les ouvrages de ses prédécesseurs ou de ses rivaux, ses abonnés ne s'en plaindront certes jamais ; mais en remplissant une partie de son livre d'improvisés ou de moins spirituelles, il se livre à faire maître de nombreuses et légitimes protestations. Nous ne voulons pas rechercher ici qui a tort ou raison ; nous constatons simplement un fait qui nous a péniblement surpris, et nous croyons devoir engager M. Quérard à faire disparaître ces notes, que nous ne voulons pas qualifier, et qui ne rendent nullement son livre piquant.

Les deux livraisons des Auteurs apocryphes que nous avons sous les yeux contiennent la lettre A et une partie de la lettre B. Nous les avons lus avec un intérêt. Nous reprochons seulement à M. Quérard d'y avoir inséré de trop longues listes de vaudevilles et de s'être exagéré le mérite de certains écrivains contemporains. Mais le lecteur y trouvera une foule de révélations instructives. Nous avons remarqué surtout la note qui suit l'évaluation des Mémoires de B. Artaud.

« M. Alexandre Dumas, qui dit être le seul et unique auteur, ou plutôt écrivain des romans qu'il signe ? Parmi les romans à succès, romans contemporains, il en est d'autres qui ont eu tout simplement écrit, mais composés, leurs ouvrages, et qui cependant ne les publient pas sous leur véritable nom. Ainsi, à en croire M. Quérard, le vicomte d'Arincourt est le vicomte Le Prévost d'Arincourt ; Samuel Bach, M. Théophile de Ferrières ; M. le baron de Bazzincourt, M. Victor Bonin ; M. Amédée de Beauplan, M. Amédée Rousseau ; M. le baron de Bessy, M. Benjamin Chauray ; le baron de Bergasse, M. Vatout ; Adolphe Breaud, M. Emile de Girardin ; et enfin M. Roger de Beauvoir, M. Roger de Bully, « M. de Bully, dit M. Quérard, encore député à l'époque où son oncle publia son *Écuyer de Chancy*, est un de ces hommes des anciens jours, qui, au dix-neuvième siècle, ont en le malheur de conserver ces pré-

jugés de caste dont chacun a fait si bon marché depuis 1789. Aussi les quolibets de tous les petits journaux de l'opposition flamant les sur de Bully, pendant sa législature, par suite des idées excentriques qu'il émettait à la tribune. Il se souleva contre son neveu déroché à sa noblesse en s'adonnant à la culture des lettres, vers laquelle ce dernier se trouvait entraîné. Force fut donc au neveu d'appeler un nom littéraire des son entrée dans la carrière où il était appelé à briller, afin de vivre en paix avec son oncle. »

Les Chants des Vaincus, poésies nouvelles, par madame LOUISE COLET. 1 vol. in-8. — Paris, 1846. René et comp. 6 francs.

Les Violettes, poésies, par madame VICTORINE HOSTAND. 1 vol. grand in-8. — Paris, 1846. Curmer.

Le Prêtre au dix-neuvième siècle, par madame HERMANE LESGUILLON. — Leriche.

Le nouveau volume de poésies que vient de publier madame Louise Colet comprend une trentaine de pièces de vers, dont plus de la moitié ne se rapporte en rien au titre, et des essais d'imitation de vers, des essais dramatiques, ont déjà été publiés, en partie du moins, dans des recueils littéraires. Il se compose de deux scènes d'Aristophane, et de deux espèces de petits drames intitulés *Charlotte Corday* et *Les Dernières heures de madame Roland*. Quant aux *Chants des Vaincus* proprement dits, on en compte huit ou dix seulement.

Les lecteurs de ce volume regretteront, comme nous, qu'ils soient si rares, car madame Louise Colet, inspire par les sujets qu'elle traite, y a fait preuve d'un véritable talent poétique. En général, ce volume est bien supérieur aux précédents du même auteur. Les idées en sont plus heureusement choisies et plus nettement exprimées, les vers plus francs, plus vigoureux, plus colorés. Si madame Louise Colet n'a pas encore toute l'originalité et l'air ambulant, et qu'elle cherche sans doute, elle fait des progrès sensibles. *Les Chants des Vaincus* seront tous jours lus avec plaisir, et souvent avec émotion. Nous citerons de préférence ces vers, dédiés par madame Louise Colet à sa fille, et servant d'épilogue à un volume de recits pour l'enfance :

Ces récits dédiés à vous deux, ô ma fille !
Ne sont plus que pour toi, moi, sous ton bien aimé jour.
Ton frère n'est plus là ; de mes bras il a fui ;
Il est, auprès de Dieu, l'ange de la famille.
Désormais il n'a plus besoin de nos leçons ;
Il se fera sa route à travers la vie et le mal ;
Il sait ce que jamais on n'aurait dit dans ce monde,
Où, depuis par l'orgueil, ignorons nous passons.
Quand tu me vois pleurer de ces larmes de mère,
Dit la source éternelle est dans un souvenir,
Tu me dis, dans la douce et noble étonnement :
Il est, dit-elle, Dieu, mais il ne revient.
Il te reviendra pas, ô ma pure colombe ;
Mais un jour, lorsque j'aurai fait ton sort,
Jusqu'au retour, et, meurant sur ma tombe,
Alors tu comprendras ce que c'est que la mort.

L'auteur des *Violettes*, madame Victorine Hostand, est un débutante venue de la province à Paris, et qui se recommande par l'organe de M. Jules Janin, du nom de M. de Lamarine « Quand je vous aurai dit, écrit l'auteur de *L'Année* à celui de *Jocelyn*, que ce timide nouveau venu dans la carrière poétique est une jeune femme des plus modestes et du plus aimable aspect, revient calme au milieu de l'environnement de beaux vers, naïvement inspirés des inspirations les plus naturelles, et dont le cœur ouvert à toutes les impressions sensibles, raconte ce et la des élégies touchantes, larmes mêlées de sourires, moite ode, moite bucoliques, des vers bien faits et sans art, des stances d'une harmonie irrésistible ; en un mot, et pour tout dire, de la poésie à l'âme, l'âme se trouvant partout répandue dans cette harmonie sonore de la parole habilement cadencée, vous aurez reconnu bien vite à ces signes la jeune muse des rives de la Saône, jeune fille, il n'y a pas six mois, sous le toit de son père, dont elle était la grâce et la joie, jeune femme aujourd'hui au bras de son mari, dont elle est l'espérance et l'orgueil, etc. » Madame Victorine Hostand a dû être un peu confuse de faire imprimer elle-même, en tête de ses vers, cette lettre où elle est louée avec une exagération si évidente. Il est impossible qu'elle croie réellement ses *Violettes* capables d'inspirer ces vifs transports d'admiration. Sa poésie, calme et douce, plutôt qu'énergique et passionnée, n'a rien qui remue le cœur ou qui excite l'esprit.

Sa lyre demandée à toute heure à la montagne de Boiry

Des vers harmonieux par le rythme bercés

Elle est un des plus charmants échos qui aient répondu jusqu'à ce jour à la lyre mélodieuse de M. de Lamarine. Madame Victorine Hostand ardoit une strophe avec une facilité et une harmonie que son maître seul possédait au même degré. Mais quand elle s'écrit :

Divine poésie, à mes vœux qu'êtes-vous !
elle ne devrait pas seulement se reprocher :

Un rêve musical, mélancolique et doux.

Quelle que soit la mélodie de vos chants, à jeune poète, on se lassera bien vite de les entendre, s'ils se contentent de charmer l'oreille, s'ils ne disent rien au l'esprit ni au cœur.

Quant à madame Hermance Lesguillon, nous regrettons d'être obligé de lui avouer une vérité peu flatteuse : son *Prêtre au dix-neuvième siècle* est un petit poème aussi inintelligible que mal écrit. La langue et le bon sens y sont indifféremment outragés à chaque vers. On ne peut lire sans se demander comment il est possible d'être écrits. Avons-nous besoin de justifier cet arrêt sévère, nous oignons la brochure au hasard :

Le peuple, déjà vieux dans son obscurité,
Sous le lot (dit-il) marchait le front baissé,
Comme un fidèle bouvier par le char d'un traîné,
Dans le monde d'étranges béchets s'allaient
Pier d'innocents mortels que les vents emportaient.

A force de douleur, à force d'indolence,
A force de cris, le mal se soulève,
Les ames des rois s'ouvrent.

Leur rayon à chassif la lorgner de nos vœux.

C'est le rayon des poètes qui chauffe la torpore des nuits des prêtres. Quel style ! Et penser que ce poème se vend au profit de la maison des ouvriers ! Pauvres ouvriers !

ITINÉRAIRE DE LA SUISSE,

DU JURA FRANÇAIS, DE BADEN-BADEN ET DE LA FORÊT-NOIRE; DE LA CHARTREUSE DE GRENOBLE ET DES EAUX D'AIN; DU MONT BLANC, DE LA VALLÉE DE CHAMOUNI, DU GRAND-SAINT-BERNARD ET DU MONT ROSE;

PAR ADOLPHE JOANNE.

SOMMAIRE : De l'époque de l'année la plus favorable pour parcourir les divers centres décrits dans l'*Itinéraire*, et des pays les plus curieux à visiter. — Itinéraires. — Des dépenses d'un voyage. — L'asse-ports. — Des moyens de transport. — Du voyage à pied, costume et bagage. — Guides et porteurs. —

Auberges. — Monnaies étrangères. — Mesures et poids. — Des distances. — Quelques mots de la langue allemande. — Livres, cartes, plans, journaux. — Conseils utiles. — SECTION I^{re}. Le Jura français. — SECTION II. Baden-Baden et la Forêt-Noire. — SECTION III. La Suisse. *Das Land, la Terre; das*

Volk, le Peuple. — PREMIÈRE PARTIE. De Genève à Milan, par le Simplon. — DEUXIÈME PARTIE. De Neuchâtel à Milan, par le Saint-Gothard. — TROISIÈME PARTIE. De Paris à Milan, par le Splügen. — SECTION IV. La Chartreuse de Grenoble, les eaux d'Aix, Chamouni, le mont Blanc, le Grand-Saint-Bernard et le mont Rose.

Un très-fort volume in-18, contenant la matière de cinq volumes in-8^o ordinaires, orné d'une carte routière imprimée sur toile, des armes de la Confédération suisse et des vingt-deux cantons, et de deux grandes vues de la chaîne du mont Blanc et des Alpes bernoises.

Prix, broché, 10 fr. 50 c.; relié en toile, 12 fr.

PAULIN, éditeur, 60, rue RICHELIEU.

DÉPÔT GÉNÉRAL :
19, BOULEVARD POISSONNIÈRE,
A côté de la maison du Pont-de-Fer,
En face la rue du Sentier.

EN 15 MINUTES, GLACES, SORBETS, CHAMPAGNE FRAPPÉ,

Par les plus fortes chaleurs et sous tous les climats.

DÉPÔT GÉNÉRAL :
12, BOULEVARD POISSONNIÈRE,
A côté de la maison du Pont-de-Fer,
En face la rue du Sentier.

On obtient, avec les GLACIÈRES PARISIENNES du boulevard Poissonnière, 12, la congélation complète de l'eau, des crèmes, des sirops préparés, du punch à la romaine, etc., à l'aide d'un mélange réfrigérant d'eau ordinaire et d'un sel aussi inoffensif que celui employé en cuisine. Les expériences faites à la SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, son RAPPORT lu dans la séance du 8 juillet, le RAPPORT fait à M. le MINISTRE DE LA GÉRANCE par le Conseil de

sante; les trois rapports des MÉDICALS MILITAIRES de Paris; les lettres nombreuses des personnes qui en font usage dans les CHATEAUX de France, dans les COURS LITBANGÈRES, et dans les ÉTABLISSEMENTS publics, attestent de la bonté de ces appareils, de leur emploi facile, et surtout de cet AVANTAGE INAPPRÉCIABLE, que seules les Glacières parisiennes fonctionnent sans laisser courir aucun danger, sans exposer aux dangereux accidents aux-

quels donne lieu l'emploi des acides connus jusqu'à ce jour. Un tarif des accessoires, tels que *frappe-champagne* à une ou plusieurs bouteilles, *sels réfrigérants*, *mesures*, etc., sera adressé, avec la brochure explicative, à toute personne qui en fera la demande franco.
Prix des appareils : 18 fr., 38 fr. et 53 fr.
Expériences publiques tous les jours à deux heures.

3 FRANCS **PILULES STOMACHIQUES** LA BOITE.
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires. — Pharmacie COLBERT, passage Colbert.

AVIS. --- CHOCOLAT MÈNIER.

Le CHOCOLAT MÈNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prévenir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MÈNIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le *fac-similé* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MÈNIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

BARÉGIENNE. Dépôt central, Thores, parfumeur, rue de Bussy, 19. 5 fr. le flacon. La Barégienne prescrite, sous une forme agréable, un agent dome de toutes les propriétés des eaux sulfureuses de Barèges. Elle guérit promptement les dartres farineuses, les lumbagos, gonalgies, compresse et toutes les irritations engendrées sur la peau par quelque cause que ce soit.
Dépôts : THOMAS, Marseille; — VERNET, LYON; — VERNET frères, Bordeaux; — ARRADE-VIAL, Toulouse.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.
CREMISES.

JARDIN MABILLE
(CHAMPS-ÉLYSÉES).

Soirées musicales et dansantes. — Les dimanches et jeudis : prix d'entrée, 1 fr. 50 c. — Les mardis et samedis : prix d'entrée, 5 fr. — Restaurant et café.

VINAIGRE AROMATIQUE DE JEAN-VINCENT BULLY.
Ce Vinaigre, d'un usage reconnu bien supérieur aux eaux de Cologne et que tant de contrefacteurs cherchent à imiter, est aujourd'hui le cosmétique le plus distingué et le plus recherché pour les soins délicats de la toilette des dames. Il rafraîchit et assouplit la peau à laquelle il rend son élasticité; il enlève les boutons et rougeurs, calme le feu du soleil et dissipe les maux de tête.
259, rue Saint-Honoré, à Paris. — 1 fr. 50 le flacon.

ENVELOPPES POSTALES DE SÉCURITÉ ET D'AUTHENTICITÉ, spécialement consacrées aux lettres chargées et recommandées. Ces enveloppes, qui ont reçu l'approbation de M. le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES, ont été le sujet d'une décision de M. le MINISTRE DES FINANCES, pour en autoriser l'emploi avec un seul cachet au lieu de trois, exigés pour les enveloppes de forme ordinaire. Vente en gros et en détail, à la **PAPETERIE MARILLON**, 11, cité Bergère.

Nouveau Tivoli,
2, rue Neuve - Clignancourt, barrière Rochechouart.
CHATEAU ROUGE
FEUX D'ARTIFICE.
HAL.
les dimanches, lundis, jeudis, samedis.
Prix d'entrée : 2 francs.
LES SAMEDIS, Siège de Syracuse.

PANSEMENT DES VÉSICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec **PAPIER et Compresses D'ALBESPEYRES,**
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger

PURGATIF à la MAGNÉSIE
CHOCOLAT-DESBRIÈRE
Pharmacie, rue Lepelletier, 11, près l'Opéra. Efficace, agréable, sans inconvénients. — Composé uniquement de cacao, sucre et MAGNÉSIE. — Ne dissout en rien les meilleurs Chocolats. — On le mange avant ou pendant le repas, sans préparatifs et sans changer ses habitudes. — 4 petites doses il détruit la constipation. — Une boîte remplie avec avantage une bouteille de la même substance eau de Sedalia. — En adressant, franco, à M. DESBRIÈRE, le prix d'un moulin à 6 boîtes (9 francs), on les reçoit franco et sans en France.

AVIS A LA LIBRAIRIE ET AU COMMERCE.

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ. 4, RUE VIVIENNE.

A partir du 1^{er} juin, prix des Annonces-Affiches des journaux suivants : 1 fr. 25 c. la ligne.

COMMERCE	} Toutes les Annonces-Affiches 1 fr. 25 c. la ligne.
UNIVERS	
DEMOCRATIE	
FRANCE	
PATRIE	
VILLES ET CAMPAGNES	Annonces-Anglaises 2 75 id.
	Réclames 5 50 id.
	Faits Paris 6 0 id.

Tous ces journaux réunis forment plus de TRENTÉ MILLE ABONNÉS, de toutes les classes, de toutes les opinions, et sont lus par une quantité considérable de lecteurs. Quel est le journal, à nombre égal de tirage, qui puisse offrir au Commerce et à l'Industrie une publicité aussi variée et par conséquent aussi productive ? La Compagnie a aussi traité des Annonces de **ILLUSTRATION**. Cette publicité est d'autant meilleure, que ce journal reste huit jours sous les yeux du lecteur.

Toutes les Annonces 75 c.

S'adresser, pour de plus amples renseignements et pour avoir le Tarif du prix des Annonces prises isolément dans chacun de ces journaux, ainsi que celui des Annonces de Sociétés, Chemins de fer, etc., au siège de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les Courtiers de publicité.

Projet de pont à Brest.

Brest, notre premier port de l'Océan, cette cité dont la population réelle, jointe à la population flottante, roule entre quarante-cinq et cinquante mille âmes, est séparée par un bras de mer, appelé la Penfeld, en deux parties à peu près égales, Brest proprement dit et Recouvrance, et éprouve depuis longtemps le besoin de voir établir une communication sûre, facile, commode et praticable en tout temps entre les deux sections.

La nécessité de cette communication nouvelle entre les parties de la ville est facile à établir et à concevoir. La seule communication qui existe aujourd'hui a lieu au moyen de bacs, affermis au profit de l'Etat, produisant un revenu de 12,250 francs, mais entraînant au préjudice du gouvernement et de la ville des inconvénients appréciables à une somme bien autrement forte.

Pour la population de Recouvrance composée d'environ douze mille habitants, la nécessité d'un pont est absolue; tous les grands établissements d'instruction sont sur la rive gauche; Recouvrance ne compte que des écoles d'enseignement élémentaire, tandis que, du côté de Brest, se trouvent placés le Collège-Joinville, l'école supérieure, le cours de dessin fondé par la marine, l'école d'hydrographie, les cours qui se font à l'hôpital de la marine, où l'on enseigne la physique, la chimie, la minéralogie, sciences indispensables maintenant, dans presque toutes les professions, et dont tout homme, possédant une instruction complète, doit au moins connaître les premiers éléments; la bibliothèque de la marine, celle de la commune, sont également de ce côté de la ville.

Cependant, les habitants de l'autre rive supportent une partie des charges communales, imposées pour plusieurs de

ces beaux établissements, et ils n'en peuvent jouir que d'une manière très-impairée, obligés qu'ils sont, pour envoyer leurs enfants aux écoles publiques, de leur faire traverser le port, dans des bacs toujours dangereux pour l'enfance abandonnée à elle-même, souvent impraticables pour tout le monde.

Si les moyens d'instruction ne se trouvent qu'à Brest, il en est de même pour les secours sanitaires: l'hospice civil, les hôpitaux de la marine et de la guerre, sont encore de ce côté; cependant, une nombreuse garnison est à Recouvrance, et la moitié de la population de cette partie de la ville a droit aux hôpitaux ou à l'hospice, les uns à cause de leur indigence, les autres comme serviteurs de l'Etat. Or, on conçoit avec quels dangers les malades et les blessés sont transportés à Brest, lorsqu'il faut traverser le port et embarquer les cadres dans les bacs; dernièrement, un malheureux, blessé sur les chantiers de l'Etat, eut encore deux membres fracturés par la chute qu'il fit du cadre où il était, au moment où on cherchait à le placer dans le bateau de passage.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a compris le danger d'un pareil passage; aussi, un des premiers magistrats de Brest, M. Le Gac de l'Armorique, qui administrait la communauté en 1692, il y a un siècle et demi, fit don au côté de Recouvrance, du terrain sur lequel a été bâti l'hôpital depuis converti, en atelier de charité. Le principal motif de la donation était tiré du danger, déjà éprouvé, de la translation des blessés d'une rive à l'autre, « Nous demandons aux pères et aux blessés, l'honneur d'être leurs fondateurs », disaient, dans un langage sublime d'humilité chrétienne, M. et

toutes les objections soulevées jusqu'à ce jour par l'administration de la marine, à la fois que les conditions suivantes soient remplies :

Premièrement, il faut que le pont n'entrave, en aucune manière, la célérité des opérations de la direction des mouvements du port, qui doivent s'exécuter avec la même facilité, par toutes les embarcations et bateaux de servitude, que s'il n'existait pas de pont;

Deuxièmement, il faut que les vaisseaux de premier rang puissent longer le port, en conservant leurs mâts de hune guindés;

Troisièmement, il faut encore que l'inappréciable avantage que possède le port de Brest d'être constamment accessible à toutes les heures de la marée, lui soit précieusement conservé;

Quatrièmement, il faut, qu'aucune pile, aucune fondation, pouvant modifier les courants, ne soit établie dans le chenal.

Un ingénieur distingué, M. Tritschler, a conçu un projet ingénieux qui consiste à établir à la hauteur des points culminants des rives élevées à 14 mètres 30 centimètres, deux ponts fixes en maçonneries de moellons et pierres de taille, reliés à un pont suspendu à un arc en fonte traversant le chenal; au milieu de ce pont suspendu est un passage de 20 mètres de longueur, rendu libre aux navires chaque fois qu'ils s'y présenteront.

Le tablier du pont suspendu, placé à 15 mètres du niveau de la haute mer, réunit d'abord la condition que nous avons posée, celle de ne gêner en aucune manière le service des embarcations ni celui des bâtiments de servitude du port. La corbe de suspension (qui constitue l'invention de M. Tritschler, car l'idée en est complètement neuve et ne trouve point d'analogie dans tout ce qui a été construit jusqu'à ce jour), toute en fonte et en fer forgé, est élevée à son point culminant de 35 mètres 50 centimètres au-dessus des plus hautes marées; elle laisse donc un libre passage aux vaisseaux de premier rang, conservant leurs mâts de hune guindés: le pont satisfait donc également à la seconde condition.

La troisième obligation est pareillement remplie, puisque rien n'est changé dans le chenal.

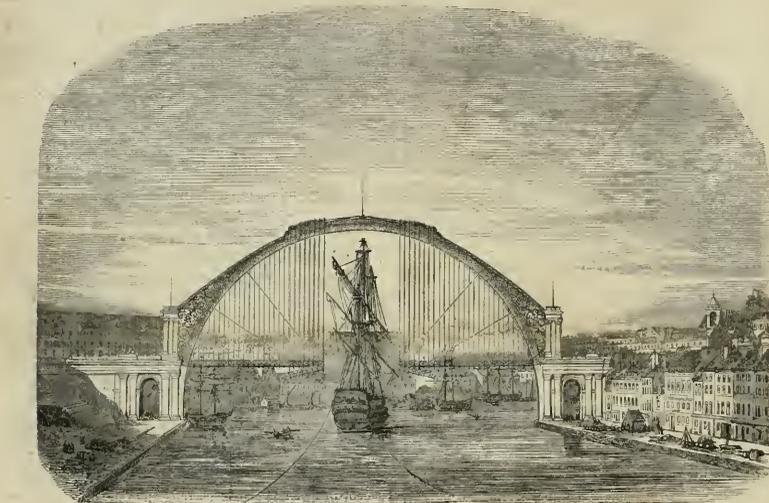
Enfin, les ponts en maçonnerie étant établis à 1 mètre de distance de l'arrête des quais, il n'y a aucune fondation, aucune pile dans le chenal; ainsi se trouve encore accomplie la quatrième et dernière obligation.

Ainsi, le projet de pont de M. Tritschler répond à toutes les exigences que l'administration de la marine a fait valoir dans l'intérêt de son service: il ne peut donc plus y avoir d'objections sérieuses sous ce rapport, contre l'établissement d'un pont, dont nous avons démontré déjà toute l'utilité.

Le devis de la dépense, calculée par l'ingénieur, est de 1,100,000 francs.

La ville de Brest, dont le conseil municipal a approuvé le projet de M. Tritschler, ne demande à l'Etat qu'un subside de 400,000 francs pour se charger à son compte de l'exécution de cette œuvre vraiment nationale.

Nul doute qu'après les sommes considérables que les Chambres ont votées pour Cherbourg et Toulon, elles ne s'empressent d'accorder à Brest un concours aussi modeste.



madame Le Gac de l'Armorique. Cependant, à cette époque, il existait à Recouvrance des communautés religieuses qui prenaient appui aux malheureux, appui qui ne doit pas leur faire défaut sous la civilisation moderne.

A Brest, le danger d'embarquement et de débarquement est bien plus grand que sur une rivière, quelque fort qu'en soit le courant. Toutes les fois que la mer est clapoteuse, il y a un remous de marée aux cales de passage, qui imprime aux bateaux un mouvement alternatif et descendant qui rend extrêmement difficiles et dangereuses l'entrée et la sortie des bateaux.

C'est encore du côté de Brest qu'il faut aller chercher la justice; les tribunaux civil et du commerce, la cour maritime, le prétoire de la justice de paix sont dans cette partie de la ville.

Il en est de même pour tout ce qui se rattache aux administrations.

La recette générale, la caisse des dépôts et consignations, les bureaux des receveurs des contributions, la caisse du payeur du département, la caisse d'épargne, les bureaux des hypothèques et de l'enregistrement, la direction des douanes et tous les bureaux, ceux de la régie des contributions indirectes, le mont-de-piété, la préfecture maritime, la caisse des invalides, les bureaux des fonds de la marine, le bureau des revues et des armements, le syndicat des gens de mer, la sous-préfecture de l'arrondissement, la mairie enfin (car Recouvrance ne possède qu'une succursale pour les actes de l'état civil); tous ces établissements sont à Brest; les nombreux habitants de Recouvrance ont besoin de les fréquenter tous les jours; ils ne le font qu'à grand-peine, entravés qu'ils sont par les difficultés du passage en bacs, difficultés qui s'accroissent encore de la manière la plus onéreuse pour la classe peu aisée, lorsque le temps devient mauvais et le passage moins fréquent; car le batelier ne traverse que lorsqu'il a douze personnes dans son bac, ou que l'une d'elles paye le prix entier du voyage, ce qui est impossible aux malheureux; alors ils perdent beaucoup de temps, et c'est un sacrifice d'une autre nature qui leur est imposé par le régime du système actuel.

L'absence d'un pont ne se fait pas moins sentir pour les affaires commerciales; les marchandises qui arrivent de l'intérieur, par la voie de terre, ne sont rendues à Recouvrance qu'avec un surcoût considérable de frais sur les prix du roulage, et la translation d'une rive à l'autre ne s'effectue pas sans dangers, lorsqu'il s'agit d'objets lourds ou fragiles.

Si pour le recouvrainais la création d'un pont est une nécessité impérieuse, le besoin ne s'en fait pas moins vivement sentir aux habitants de Brest, resserrés dans l'enceinte des fortifications. Aucune création industrielle, exigeant un espace un peu large, ne leur est possible maintenant; tous les terrains qui seraient autrefois de chantiers sont couverts d'édifices, et, cependant, la population a pris un tel accroissement, que les loyers se sont élevés, depuis quelques années, à un prix si exorbitant, qu'il a atteint celui des plus grandes villes de France.

La création d'un pont atténuerait très-sensiblement cet état de choses. Recouvrance, dont deux sixièmes de la surface sont encore sous champs, dont trois autres sixièmes ne sont couverts que par des mesures, verrait bientôt s'élever de toutes parts des maisons spacieuses et commodes; les employés du gouvernement, pouvant s'y rendre en tout temps avec sécurité et promptitude, iraient y chercher des habitations dont le prix serait en rapport avec la position que leur fait l'Etat.

Les spéculateurs y trouveraient aussi de vastes terrains pour y créer des établissements industriels, dont le besoin se manifeste dans ce département.

Quant aux avantages que recueillerait l'administration de la guerre d'une pareille création, on doit se borner à rappeler que l'illustre maréchal de Vauban, après avoir tracé les fortifications de Brest et de Recouvrance, écrivait que le système de défense ne serait complet qu'autant qu'il y aurait un pont mettant en communication les deux parties de la ville.

Cette opinion, qui à elle seule fait loi, a été corroborée depuis par l'avis de tous les ingénieurs militaires et de tous les officiers d'artillerie qui ont visité Brest.

Mais pour que l'établissement d'un pont soit sans inconvénient au point de vue de la défense, et puisse résister à

Rébus.

SÉLECTIONS
S'ÉTIONS

E

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.
Les scribes captivaient par leurs chants délicieux les navigateurs des temps anciens.

JACQUES DUBOCHET.